

# *Le Sanglier*

*Association des familles D'Amours inc.*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*



## *Présidence d'honneur*

*Nous sommes heureux de vous informer que Monsieur Marcel D'Amour sera le président d'honneur de notre rassemblement des 7 et 8 août prochain, à Gatineau. Rappelons que Monsieur D'Amour fut maire de l'ex-ville de Hull pendant plusieurs années.*

*Soyons au rendez-vous !*

*ISSN 1481-9058*



## Précisions relatives à la page couverture

- Les membres du comité organisateur du rassemblement 2004 ont travaillé comme les abeilles de l'Outaouais, afin de vous recevoir dignement. Gageons, sans risque de perdre, que leur réussite restera longtemps dans nos souvenirs. Il n'en tient qu'à vous, de venir vérifier la véracité de cette affirmation.
- Les armoiries sont celles apportées par Mathieu en Nouvelle-France. Elles se décrivent comme suit : "d'argent à trois clous de sable de 2 et 1 surmontés d'un sanglier passant de mesme" ce qui veut dire en langage ordinaire, "sur un fond d'argent, il y a trois clous en noir surmontés d'un sanglier en marche, aussi en noir". Louis D'Amours, cadet de la famille, ajoute aux armoiries un lambel en rouge (de gueule) placé au haut de l'écusson.
- Un mot au sujet de Marcel D'Amour, bien connu dans la région de l'Outaouais pour avoir été maire de Hull de 1964 à 1972, période au cours de laquelle la ville a connu un essor prodigieux avec la venue des grands édifices administratifs fédéraux et provinciaux et autres infrastructures urbaines de grande envergure. On a aussi récemment reconnu son dévouement inlassable auprès de la Fondation de l'Hôpital Pierre-Janet en nommant le nouveau centre de jour « Pavillon Marcel-D'Amour ». Quant au chemin D'Amour, dans le secteur Aylmer de la ville, il fait référence à ses ancêtres qui y ont eu leur résidence.

## Avis de recherche

Le juge Oscar D'Amours recherche l'identité de l'homme photographié à la gauche de son père Philippe, fils de Phylas.



Les coordonnées d'Oscar sont les suivantes :

Oscar D'Amours  
1018, Du Perche  
Boucherville, Qc  
J4B 5N2  
odamours@sympatico.ca

## À l'aide S.V.P.

Un célèbre collectionneur est à la recherche de vieilles caméras. Si vous en possédez une ou plusieurs, il serait votre obligé si vous daigniez communiquer avec lui. Il s'agit de Réal D'Amours. Oui, vous avez bien lu. C'est votre président.

Les coordonnées de Réal sont les suivantes :

Réal D'Amours  
1088, rue Du Perche  
Boucherville, Qc  
J4B 5N3  
[damoursr@globetrotter.net](mailto:damoursr@globetrotter.net)



<b><u>Sommaire</u></b>	
<b><u>Mise en oeuvre</u></b> Gervais D'Amours	<i>Présentation</i> 4
<b><u>Collaboration</u></b> Angèle D'Amours Antonio D'Amour Edequatrebarbes Henri-Julien D'Amour J.M. D'Amours Lauradin D'Amours Laurent D'Amours Ludger D'Amour Marcel D'Amours Marie-Pierre D'Amours Max D'Amours Michel D'Amours Oscar D'Amours Réal D'Amours	<i>Une des premières familles D'Amours dans l'Outaouais</i> 4 <i>Mot du président (versions française et anglaise)</i> 5 <i>Compte rendu de l'assemblée générale annuelle</i> 7
<b><u>Coordination</u></b> Angèle D'Amours Gervais D'Amours	<b><i>In Memoriam</i></b> 8 <i>Nouveau conseil</i> 9 <i>La traverse Trois-Pistoles-Les Escoumins</i> 11 <i>Le Serrain</i> 15 <i>Les Marsolet dit Saint-Aignan</i> 16 <i>Le pain bénit de madame Marsolet</i> 19 <i>Généalogie, histoires, anecdotes, etc. (suite)</i> 20 <i>Pour celles et ceux qui changent d'adresse</i> 30
<b><u>Correction</u></b> Odette Desjardins	<i>Le quai D'Amours</i> 30 <i>Les D'Amour, dit Poitevin</i> 31 <i>La Sournoise Fatigue Chronique</i> 33 <i>The wreck of the Alice May</i> 34 <i>Nous avons toujours le choix...</i> 37 <i>Attention : révision de nos règlements</i> 39
<b><u>Expédition</u></b> Angèle D'Amours Jean-Louis D'Amours	<i>Les armes du grand-père Louis</i> 44 <i>La découverte d'Antonio</i> 45 <i>Le fardeau de l'infamie</i> 45 <i>Le comité de généalogie</i> 47 <i>Le dictionnaire généalogique</i> 48 <i>Les états financiers 2003</i> 49
<b><u>Impression</u></b> Service auxiliaire de l'UQAR	<i>Les photos d'André</i> 51 <i>Mes mémoires</i> 52
<b><u>Mise en page</u></b> Gervais D'Amours	
<b><u>Révision</u></b> Comité du journal	
<b><u>ISSN 1481-9058</u></b>	
<b><u>Dépôt légal</u></b> Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec	



## Le changement dans la continuité...

Par Gervais D'Amours

Chers membres D'Amours, il est toujours plaisant de produire un nouveau numéro du Sanglier et j'en garderai un très bon souvenir.

La publication 2004 montre que l'Association des familles D'Amours inc. est toujours bien vivante et témoigne de la générosité de ses membres. En effet certains (es) prennent sur leur temps de loisirs pour rédiger des articles qui, nous l'espérons, seront bien accueillis par le plus grand nombre. Conséquemment, nous avons voulu que ce numéro contienne des textes suffisamment variés et documentés pour vous informer et vous captiver.

Après sept années de service, je quitte mon poste au journal. Le conseil d'administration s'empressera sûrement de confier ma tâche à quelqu'un d'autre. Je souhaite bonne chance à la personne qui assumera la responsabilité de produire « Le Sanglier » dans l'avenir. Je remercie très sincèrement tous ceux et celles qui m'ont aidé, soit avec leur talent d'auteur, soit comme membre du comité ou des deux à la fois. Sans vous, le journal aurait été très maigre.

Un merci bien spécial à Angèle D'Amours pour son aide constante et indispensable.

Gervais D'Amours



## Une des premières familles D'Amours dans l'Outaouais

Par Lauradin D'Amours

Théodore D'Amours était le fils d'Émile et d'Anna Guimond de Val-Brillant dans la Vallée de la Matapédia en Gaspésie.



En 1920, il épouse Yvonne Ross d'Amqui. Le 1 septembre 1931, ils déménagent à Masson avec leurs sept enfants : Jeanne D'Arc, Yolande, Lauradin, Roger, Bérengère, Ghislaine et Jean-Marie. Arrivé à Masson, Théodore travaille pour la compagnie "Foundation" à construire le tunnel qui amène l'eau du barrage Rhéaume à la centrale hydroélectrique. Cette centrale fournit l'électricité à l'usine de papier journal James Maclaren où il travaille pendant 24 ans. Il décède en 1981 à l'âge de 84 ans et son épouse Yvonne en 1993 à l'âge de 95 ans. En 1993, ils ont 15 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.



## Le mot du Président

Depuis plusieurs années, je vous parle de l'importance de s'impliquer dans notre association et nous avons été très chanceux de trouver des membres qui s'y sont dévoués entièrement. C'est ce qui fait notre force et assure notre permanence au fil des années.

Encore une fois cette année, l'Association des familles D'Amours inc. a fait et fera sa marque en publiant officiellement le samedi 7 août, le dictionnaire des familles D'Amours, D'Amour et Damour, grâce au travail acharné de notre comité de généalogie d'abord, sous la direction d'Angèle D'Amours et maintenant d'Alcide D'Amours. Ce répertoire vous permettra, nous l'espérons, de retrouver toutes les traces de vos ancêtres.

Puis, encore une fois, nous vous convions à une autre rencontre des D'Amours, cette fois-ci, dans la très belle région de la Capitale Fédérale. Le comité organisateur de la rencontre de Gatineau a mis au point un programme qui vous permettra de visiter

cette région et de rencontrer des D'Amour dit Poitevin. D'ailleurs, l'ex-maire de la ville de Hull, Monsieur Marcel D'Amour, a aimablement accepté d'être le Président d'Honneur de cette rencontre qui aura lieu les 7 et 8 août prochain à Gatineau. Vous recevrez, sous peu, toutes les informations requises vous incitant à vous joindre à nous.

L'Association des familles D'Amours inc a atteint son objectif. Puisque l'essence même d'une association de famille est de tisser des liens entre le passé et le présent, nous pensons que le dictionnaire des D'Amours est un outil indispensable. Maintenant que notre objectif est atteint, il est temps de redéfinir notre action pour les prochaines années.

À la fin de mon mandat à titre de président de l'Association des familles D'Amours inc, j'ai demandé aux administrateurs ainsi qu'à certains membres fondateurs, de ré-évaluer nos politiques et objectifs. Ensemble, nous allons établir les orientations stratégiques de notre Association pour la dynamiser encore plus au cours des prochaines années. À l'assemblée annuelle du 8 août prochain, à Gatineau, vous serez donc appelés à vous prononcer sur nos nouvelles orientations.

Sur ce, vous l'aurez déjà compris, je ne sollicite pas un renouvellement de mandat. Je cède ma place à quelqu'un (une) d'autre pour relever le nouveau défi que se sera imposé l'Association à l'issue de son assemblée générale. Je ne



délaisse pas pour autant ma place de membre et à l'occasion, si besoin est, je serai accessible. Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux qui ont mis du temps, des efforts et du cœur à faire de l'Association ce qu'elle est aujourd'hui et bonne chance à ceux qui assureront son *DEMAIN*.

Amitiés *Réal D'Amours*

### **The word of the President**

For quite a few years now, I've been talking to you about the importance taking part in our association and we have been very lucky to find members that have devoted themselves completely. This is what has made our strength and insured our existence throughout the years.

Again this year, The "Association des familles D'Amours inc" has done and will leave its mark by officially publishing, on Saturday, the 7<sup>th</sup> of August, the "Dictionnaire des Familles D'Amours, D'Amour-damour" (dictionary of the D'Amours, D'Amour-damour families), thanks to the hard work of our genealogical committee, first under Angèle D'Amours, and now under Alcide D'Amours. This dictionary will, we hope, help you find the complete roots of your family.

One more time, we invite you to another meeting, this time, near the national capital. The organising committee of the meeting in Gatineau has come up with a schedule that will allow you to visit this area and to meet other D'Amours, the Poitevin. In fact, the ex-mayor of Hull,

Marcel D'Amour, has accepted to be present as the President of Honor of this meeting, which will be held on the 7<sup>th</sup> and 8<sup>th</sup> of August, in Gatineau. You will shortly receive all the information required as well as an invitation to join us.

The "Association des familles D'Amours inc" has reached its objective, because the heart of our Association is to make bonds between the past and the present, and we think that the dictionary of D'Amours will be a useful tool. Now that our objective has been reached, it is time to redefine our actions to come, in the next years. At the end of my mandate as the president of our Association, I have asked the administrators as well as founding-members to reevaluate our politics and objectives. Together, we shall establish our new strategic orientations for the Association, in order to make it even more dynamic for the years to come. This is why, at the next meeting, you will be asked to voice your opinions on our new orientation.

On this, like you probably have figured out, I am not asking to be elected president once more. I leave my place to someone else to face the new challenge that our Association will face, depending on the outcome of the meeting. Of course, I will not leave the Association and if need be, I will be available to help from time to time. I want to thank everyone who has given their time, efforts and heart to make of our Association what it is today, and I wish good luck to those who will insure its future!

Sincerely, *Réal D'Amours*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
annuelle de l'Association  
des familles D'Amours inc. tenue au  
Centre culturel de Trois-Pistoles,  
le 2 août 2003**

*Les membres présents forment quorum et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.*

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Jean-Marc D'Amours, appuyé par Mariette D'Amours*

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE**

*Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est adopté en insérant les corrections suggérées par le président. Son adoption est proposée par Gervais D'Amours, appuyé par Gisèle D'Amours.*

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GÉNÉALOGIE**

*Monsieur Alcide D'Amours fait état de l'avancement des travaux du comité. Il signale que le dictionnaire qui est en préparation couvrira toutes les générations des D'Amours et que les informations touchant les générations récentes seront mises à jour dès qu'elles parviendront au comité. Il mentionne qu'un travail colossal a été accompli au cours de la dernière année et que le partage de services et d'informations avec la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles dont Angèle D'Amours est devenue présidente est*

*une source d'enrichissement commun pour les deux organismes.*

*Le président du comité annonce que le lancement du dictionnaire sera fait en 2004, lors de la prochaine rencontre annuelle des D'Amours qui sera tenue dans l'Outaouais. Il fait aussi mention que le dictionnaire se distingue par l'inscription de la descendance féminine des familles D'Amours. Ceci montre une innovation notable, puisque notre Association aura été peut-être la première à procéder ainsi. Le coût du dictionnaire sera supérieur à 42 \$ car les additions d'informations subséquentes à la septième génération ajouteront une valeur importante au document.*

**RAPPORT DU TRÉSORIER**

*Monsieur Jean-Louis D'Amours fait lecture du bilan financier qui montre un actif net non attribué de près de 6500 \$. Il ajoute qu'un compte spécial est réservé aux entrées d'argent provenant de la pré-vente du dictionnaire qui se situe présentement à 800 \$. Le rapport est adopté suite à une proposition d'Alcide Morin, appuyé par Lionel D'Amours.*

**RAPPORT DU COMITÉ DU JOURNAL**

*Monsieur Gervais D'Amours, rédacteur en chef du Sanglier, remercie tous les collaborateurs et auteurs qui ont fait que le journal a connu une autre année intéressante en 2003. Il invite les membres à soumettre des manuscrits sur ce qu'il appelle « de belles petites histoires à raconter ». Il rappelle que l'idée qu'il a toujours mise de l'avant*



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

tend à se réaliser, c'est-à-dire que notre histoire accompagne les informations généalogiques. Notre journal est un instrument privilégié pour le faire.

## FÊTES DE 2004

Le président Réal D'Amours fait rapport de la préparation des Fêtes de 2004 à la place des représentants du comité organisateur qui n'ont pu participer à l'assemblée. Le plan de travail du comité se réalise normalement.

## POSTES VACANTS AU CONSEIL

Trois postes sont devenus vacants et trois candidats sont proposés pour les combler.

Sur invitation du président,

Monsieur Lionel D'Amours, présent à l'assemblée, accepte.

Monsieur Oscar D'Amours accepte par lettre transmise au président et lue en assemblée.

Monsieur Marc D'Amours, absent de l'assemblée, est proposé par Monsieur André D'Amours et appuyé par Monsieur Laurent D'Amours. Le président le contactera pour obtenir son acceptation.

## MOT DU PRÉSIDENT ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président souligne qu'il est temps de faire une réflexion sur le devenir de notre Association. Après huit années d'existence, nous avons accompli des pas majeurs et des projets d'envergure ont été réalisés. Notre journal tient le

cap avec d'intéressantes et volumineuses parutions et une œuvre majeure, le dictionnaire des familles D'Amours, sera lancée dans un an. Il faudrait donc repenser nos orientations pour les adapter aux réalisations actuelles et bâtir un nouveau plan de développement dans l'intérêt de nos membres et dans la ligne des objectifs fondamentaux de notre groupe. Il est proposé par Gervais D'Amours et appuyé par Max D'Amours qu'un comité soit créé pour évaluer nos orientations. Que le conseil invite les fondateurs de l'Association et les responsables de comité et tiennent une journée type «Lac à l'épaule» le plus tôt possible avant la fin de l'année 2003.

## FIN DE L'ASSEMBLÉE

Le président invite les membres de l'assemblée à une visite du centre généalogique de Trois-Pistoles, lieu d'activité de notre comité de généalogie. Par la suite, le groupe pourra participer à une excursion sur le fleuve en effectuant un aller-retour Trois-Pistoles-les Escoumins, accompagné de notre trésorier, Jean-Louis D'Amours.

Max D'Amours

### In Memoriam

Nous nous souvenons de :

- Jeannette D'Amours Côté 75
- Raoul D'Amours 115
- Yvette Jetté D'Amours 167
- Jean-Guy D'Amours 204





**Le conseil d'administration 2003-2004**



*Réal D'Amours,  
président*



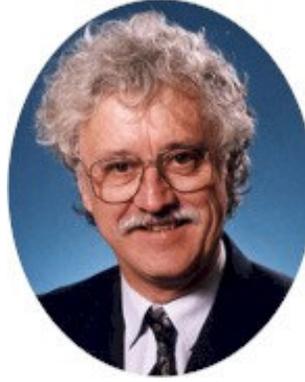
*Léopold Courberon,  
vice-président*



*Marc D'Amours,  
secrétaire*



*Jean-Louis D'Amours,  
trésorier*



*Max D'Amours,  
administrateur*



*Oscar D'Amour,  
administrateur*



*Lionel D'Amours,  
administrateur*

*N.B. Le nombre des personnes siégeant au conseil d'administration a été diminué de neuf à sept, dans le respect des règlements de l'Association. Un nombre plus restreint facilite l'atteinte du quorum tout en ne diminuant pas l'efficacité du conseil. Bien sûr, cela s'est réalisé avec l'accord de l'assemblée générale.*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

## **Honorable Oscar d'Amours**

*Né le 9 octobre 1940, il a étudié aux universités d'Ottawa (diplôme en éducation physique 1961), de Laval, (B.A, 1964) et de Montréal (M.A. en service social 1966, L.L.L, (1973).*

*Admis au Barreau en 1974, il a été chargé de cours à différentes institutions : de 1968-70 au CÉGEP de Rimouski (sécurité sociale), de 1972 à 1974 à l'Université du Québec à Montréal (politique sociale et familiale), de 1978 à 1984 à l'Université de Montréal, à l'École de service social, politique sociale et législation, et à la Faculté de droit, troisième année (travaux dirigés, législation sociale).*

*Il a fait partie du contentieux du Centre de services sociaux du Montréal Métropolitain et à la Société d'adoption et de protection de l'enfance, praticien en service social médical à l'Hôpital Sainte -Justine, puis directeur du service social de Rimouski et de Matane, entre 1966 et 1970.*

*Il a été président du conseil d'administration de la Société d'exploitation des glaces de Boucherville, président du comité d'études interministérielles sur la recherche d'antécédents biologiques (1985), trésorier du conseil d'administration du Centre d'accueil Habitat-Soleil (1984). Il est fondateur du Fonds Charles-Coderre pour l'avancement du droit social (1979), il a été membre fondateur et vice-président de la Fondation de recherche pour la protection de l'enfance du Québec,*

*président du Comité sur l'adoption internationale du Barreau du Québec, membre de divers comités du barreau et du ministère de la Justice sur la protection de la jeunesse, membre de la commission d'études sur l'établissement de tribunaux familiaux; il a été membre ou commissaire de plusieurs groupements sociaux des villes de Matane et de Rimouski, fondateur et président de la Villa Dion inc, délégué en Belgique et en Angleterre pour l'étude de l'enfant dans le droit de la famille (1978).*

*Il a été conférencier à maintes reprises sur l'adoption, la protection de l'enfant et a publié plusieurs articles et rapports sur des questions sociales.*

*Le 24 octobre 1985, il a été nommé juge au Tribunal de la jeunesse pour le district de Montréal.*

*Le 23 novembre 1988, il est nommé coordonnateur à la Chambre de la jeunesse, poste qu'il occupa jusqu'en septembre 1995.*

*Du 16 juin 1992 au 31 mai 1999, il est juge au Tribunal des professions.*

*Du 20 septembre 1995 au 22 septembre 2000, il a assumé la coordination des chambres civile, criminelle et à la jeunesse de la Cour du Québec pour la région de Montréal.*

*Le 23 juin 1999, il est nommé juge au Tribunal des droits de la personne et de la jeunesse en plus de siéger à la Chambre de la jeunesse.*



*Le 5 novembre 1998, il est nommé membre du conseil d'administration de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille lors du XV<sup>e</sup> congrès tenu à Buenos Aires, Argentine.*

*Le 31 octobre 2002, il est réélu au conseil d'administration de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille lors du XVI<sup>e</sup> congrès tenu à Melbourne, Australie, en plus d'être membre de l'équipe éditoriale de la revue La Chronique.*

*En août 2003, il est élu au conseil d'administration de l'Association des Familles D'Amours inc.*

*2003-30-10*



### *Lionel D'Amours*

*Lionel fait partie du conseil d'administration depuis l'assemblée générale annuelle de 2003. Il est né le 7 novembre 1930 et il vit à Trois-Pistoles depuis ce temps. André, son père, était boucher et épicier en gros au même endroit. Lionel est un homme d'expérience qui à fait de tout.*

*De mécanicien, il est passé à homme d'affaires. Entre autres, il a construit le Gondolier qui se situe en face du centre commercial. Passionné de généalogie et d'histoire, il est également intéressé à connaître le pourquoi des choses.*



*L'Héritage I*

## *La traverse Trois-Pistoles- Les Escoumins.*

*Par Réal D'Amours*

*À l'occasion de notre assemblée générale du mois d'août dernier, nous proposons à nos membres une petite excursion sur le Fleuve Saint-Laurent à bord de l'Héritage I. Une vingtaine de personnes se sont jointes à notre guide d'occasion, Jean Louis D'Amours, notre trésorier.*



*De gauche à droite : Suzanne Marquis, Annette Béchar, André D'Amours et Marcel D'Amours.*



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

On ne pouvait demander mieux : le soleil était au rendez-vous, la mer était d'huile et certains ont été en mesure de voir quelques baleines. La traversée Trois-Pistoles – Les Escoumins dure environ 90 minutes. Le temps de faire descendre passagers et automobiles et refaire un nouveau chargement et vous voilà en route vers la Rive Sud. Les passagers ont pu contempler un début du coucher de soleil sur le fleuve. Un spectacle à lui seul ! Conversations, chansons et anecdotes ont meublé le trajet à bord de l'Héritage I.



Photo Thérèse D'Amours

## Vue de la grève centrale

Ceci nous amène à parler de l'histoire de la traverse de Trois-Pistoles.

Bien qu'ayant fréquenté le quai de Trois-Pistoles, alors que j'avais à peine 5 ans, j'ai relu le livre d'Aubert Michaud « Des hommes et des bateaux » pour faire un résumé de cette histoire. Tout petit, mon grand-père (Wilfrid), m'y amenait à la pêche. C'est là que j'ai pris mon premier éperlan à la canne de bambou. Mon grand-père l'avait-il fixé à l'hameçon avant de mettre la canne à l'eau ? Je ne l'ai jamais su. Certes, je me souviens des goélettes qui transportaient de la « pitoune » et avoir vu des traversiers se succéder au fil des

années, mais j'avais besoin de plus de détails.

Bien que la liaison maritime entre Trois-Pistoles et Les Escoumins remonte, selon les sources officielles, à 1904, c'est le 15 avril 1913 que le premier bateau, LE TROIS-PISTOLES, inaugure, par contrat avec le gouvernement du Canada, la traversée quotidienne, en belle saison, pour le transport de ce que l'on appelait à cette époque, la Poste Royale, entre la Rive Sud et la Rive Nord. Faut-il le préciser ? Le ministre des Postes à l'époque n'était nul autre que l'honorable Louis-Philippe Pelletier, fils de Thomas Pelletier, marchand de Trois-Pistoles.

Ce sont les sociétaires Rioux et Sirois qui font l'acquisition d'un navire en bois de 42 pieds (12,8 m) de long et de 11 pieds (3,4 m) de large d'un dénommé Gabriel Gamache, du Bic. Le navire est mû par un moteur à vapeur avec bouilloire verticale chauffant au bois et au charbon. Le contrat est de 1950 \$ par année. Le premier voyage s'est fait le 15 avril 1913. Ernest Rioux en est le capitaine, Alfred Sirois le mécanicien et Philippe Beaulieu, fils de Joseph, le premier matelot.

## L'ISLE BASQUE (1927-1928 à 1943)

Il est un peu plus gros que LE TROIS-PISTOLES et propulsé à l'huile. Il mesure 65 pieds (19,8 m) de long sur 15 pieds (4,6 m) de large.

Il assurera le service entre les deux rives pendant une douzaine d'années; mais



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*vers 1938 ou 1939, il commence à montrer des signes de fatigue.*

## LE TROIS-PISTOLES rénové (1938-1939 à 1943)

*C'est le capitaine Sirois qui rénove l'ancien traversier, le TROIS-PISTOLES, qu'il refait presque à neuf ; l'antique engin à vapeur fait place à deux moteurs d'automobile usagés, qui actionnent une seule hélice, mais cela ne donne malheureusement pas la vitesse espérée.*

*Le 29 août 1941, Alfred Sirois (père) sera victime d'un accident qui lui sera fatal. Lors des manœuvres d'accostage au quai des Escoumins, le câble d'attache s'enroulera autour de ses jambes et lui déchiquettera les chairs jusqu'aux os. Le Trois-Pistoles sera la proie des flammes au milieu du fleuve au mois d'août 1943. Il ne fera aucune victime, on a réussi à sauver le courrier.*

## LE CLAUDIA (1943)

*Lors d'une traversée particulièrement houleuse, les sacs de courrier passent par-dessus bord. On met immédiatement une chaloupe à l'eau et Ti-Tom réussit à récupérer le précieux chargement du Roi. Ce coup d'éclat lui a valu d'être décoré de l'Ordre de L'Empire britannique.\*(Des hommes et des bateaux).*

## LE M.V. TROIS-PISTOLES (1944 à 1961)

*Sous les judicieux conseils du Notaire Hervé Rousseau, le capitaine Sirois (fils)*

*achète, lors d'un encan à Lévis, une barge d'invasion en fer au prix de 10000 \$. Construit en 1943 à Trenton, Ontario, le nouveau bateau mesure 73,2 pieds (22,3 m) de long sur 18,4 pieds (5,6 m) de large. Il peut transporter enfin cinq ou six automobiles dont trois sur le pont. Le M.V. TROIS-PISTOLES fera la navette entre les deux rives jusqu'en novembre 1957. En 1958, le bateau change de propriétaire. Le nouveau capitaine assurera, jusqu'en 1961, la traverse d'automobiles, de passagers et de fret. Le courrier est maintenant transporté par camion, depuis Québec. Ce bateau finira sa carrière comme transporteur de pulpe.*

## LE MORRISBURG (1961)

*Le capitaine Lévesque acquiert LE MORRISBURG, ancien H.C.M. No 17, qui a été construit à Montréal en 1904. Mais, les compagnies d'assurances ne lui permettent pas de transporter des passagers. En 1962, il y aura interruption de service. C'est la première fois de son histoire que le service de traverse ne fonctionne pas.*

## LE RAZADE (1963 à 1966)

*Nouveau navire pour répondre aux besoins de développement économique de Trois-Pistoles, Les Escoumins et de toute la Côte Nord. LE RAZADE, du nom de l'île au nord-est de Trois-Pistoles, est construit au chantier maritime de Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans. Il peut transporter environ 50 personnes et 18 automobiles ou camions. La première traversée du RAZADE a eu lieu le 14 avril 1963.*



Entre 1963 et son dernier voyage en 1966, LE RAZADE aura transporté plus de 35 mille passagers, près de 20 mille voitures et 400 mille tonnes de cargo. En 1967, il y aura une seconde interruption de service de la traverse.

## LE FLEUR DE LYS 11 (1968 à 1971)

En 1960, l'activité économique de Trois-Pistoles et l'accès à la Côte-Nord s'intensifient. Il faut alors un nouveau traversier plus rapide, de plus grande capacité pour desservir ce territoire. Construit aux Méchins durant l'hiver 66, le nouveau traversier pourra dès 1968 transporter plus de 8400 voitures et camions et 12 300 passagers par année. En 1972, le service de la traverse demeurera inactif pour deux raisons : Les rapports Lalonde et Valois, en gros, estiment que les traverses de Matane et de Rivière-du-Loup sont suffisantes et le bateau est alors vendu.

## LE GOBELET D'ARGENT (1973 à 1977)

Ce nouveau navire sera le huitième traversier de Trois-Pistoles. Il transporte une trentaine de voitures et une centaine de passagers. Son nom : LE GOBELET D'ARGENT rappelle les origines du nom de la Ville de Trois-Pistoles. L'inauguration a lieu le 9 septembre 1973. Avec ce traversier commencera un autre type d'activité, soit celui de l'observation touristique et scientifique des baleines. On peut voir des baleines bleues, les plus connues et aussi les plus gros mammifères, la baleine à bosse, le rorqual, le béluga et le dauphin à flancs blancs.

## UN NOUVEAU GOBELET D'ARGENT (1978 à 1989)

Encore plus gros que son prédécesseur, le nouveau bateau arrive de l'île de Wight à Southampton et Plymouth située sur les côtes d'Angleterre. Après quelques modifications à Québec, il fait sa première traversée le 14 juillet 1978. Plus de 450 passagers, et 45 voitures ou camions peuvent y prendre place. Un service de traversier nécessite des infrastructures et des investissements. À court d'énergie et de support dans sa lutte contre les différents paliers gouvernementaux pour obtenir l'entretien adéquat des quais et le dragage d'un chenal navigable à marée basse, dans le but d'améliorer le service et sa rentabilité, Roger Rioux, devenu l'unique actionnaire de la compagnie, décide finalement, en ultime recours, de suspendre le service dans l'espoir que d'autres intérêts sociaux, économiques ou politiques prennent la relève. \*(Des hommes et des bateaux). En 1990 et 1991, le service de traversier sera interrompu une quatrième fois.

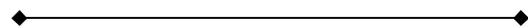
## L'HÉRITAGE 1 (1992 à 2004 - ancien GOBELET D'ARGENT, le premier)

Quarante-neuf investisseurs créent la Compagnie de navigation des Basques et en novembre 1990, on annonce l'acquisition du premier GOBELET D'ARGENT, rebaptisé L'HÉRITAGE 1, sans doute à la suite du succès du téléroman de Victor-Lévy Beaulieu, L'Héritage. Le navire est prêt à reprendre du service en 1991, mais une question de permis l'en empêche. Au



printemps de 1995, la compagnie investira près d'un million de dollars pour allonger le bateau et le remettre à neuf. En 2002, le service de traversier sera interrompu une nouvelle fois puisque le quai des Escoumins n'est plus sécuritaire. L'an dernier, à l'occasion de notre voyage, l'histoire de la traverse entrainait dans sa 85<sup>e</sup> saison d'opération en 90 ans d'existence.

\* J'ai tenté de rejoindre, en vain, l'auteur du récit de l'histoire de la traverse de Trois-Pistoles - Les Escoumins. Cette brochure est la source principale des informations que j'ai recueillies. Si ce récit vous intéresse, vous voulez en connaître plus ? La brochure « Des Hommes et des Bateaux » de Aubert Michaud, Capitaine d'eaux secondaires, Lieutenant de quart avec mention de commandement, est disponible à la Compagnie de navigation des Basques aux quais de Trois-Pistoles et des Escoumins.



## Le Serrain

Par la Comtesse de Quatrebarbes

Encore merci, mille fois merci de votre expédition du Sanglier bien arrivé ici il y a quelques semaines et aussi mille excuses pour vous en accuser réception si tardivement ! Comme à l'habitude, je l'ai feuilleté et lu avec intérêt et grand plaisir. Il me semble qu'il devient de plus en plus épais ou gros votre Sanglier ! Je n'ai pas été très bavarde ces derniers temps et m'en excuse. En 2002, on s'est battu et débattu pour le Pigeonnier sur lequel nous n'avons pas été autorisés à

refaire les 3 lucarnes dans le toit à l'est, ouest et sud. La toiture ayant dû être refaite, début XIX<sup>e</sup>, on a supprimé ces lucarnes par économie et le privilège avait disparu ...



On s'est rattrapé en les dessinant sur chaque pente de la toiture et on a rajouté une girouette « fleur de lys » dont je suis très fière ! Puis, cet hiver, janvier – mars, nous avons dû changer de porte maîtresse (chêne du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> ?) car elle n'entraînait plus dans les murs est – ouest par usure et nous avions des problèmes d'écartement des murs et d'affaissement des planchers. Donc, nous avons dû déménager et j'ai couché presque 2 mois dans le salon avec une jambe cassée car j'avais glissé dans la boue le long du Loir et suis tombée, foulé une cheville et fendu le péroné. Fin de l'histoire. Ce qui me cause encore des problèmes, pour le moment, une jolie sciatique !!! Mais les travaux reprennent peu à peu, le petit puits au pied du pigeonnier est joli. Nous travaillons dans l'ancienne cuisine, partie XV<sup>e</sup> du manoir où nous avons trouvé 2 fours à pain murés que l'on a dégagé et que l'on restaure. Ensuite, ce sera la douve côté ouest qui est en mauvais état mais il faut la vider, la curer et reprendre tous les murs en



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

soutènement, ainsi que le petit bâtiment de service qui le borde, Ce sera un gros travail prévu pour fin septembre. En attendant, le jardin est beau et a été très fleuri, mais ces dernières grosses

J'ai toujours le même ménage de gardiens depuis 8 ans et le chien Nocturne depuis 5 ans qui me garde bien aussi !

Edequatrebarbes



## Les Marsolet dit Saint- Aignan

Par Angèle D'Amours

Nicolas Marsolet, père de notre ancêtre Marie, épouse de Mathieu D'Amours, aurait été baptisé le 7 février 1601 à Saint-Pierre-le-Potier de Rouen en Normandie<sup>1</sup> : fils du bourgeois Nicolas Marsolet et de Marguerite de Plane, veuve de Robert Pommier, qu'elle avait épousé en 1588. De leur union vont naître deux garçons : Nicolas et Artus baptisé en 1604. Nous ne savons rien de cet Artus mais Nicolas, pour sa part, fera sa marque en Nouvelle-France.

Il n'est pas facile de situer avec certitude l'arrivée de Nicolas Marsolet à Québec ni les raisons qui ont pu motiver Marguerite de Plane à confier son aîné à Samuel de Champlain. Les uns prétendent qu'il était du premier voyage en 1608 et qu'il aurait même participé à la construction de « l'habitation » de Québec. Il aurait même été cité parmi les huit rescapés des 28 hommes laissés à Québec à l'hiver 1608-1609. Ayant été confié aux « Indiens », cela lui aurait

chaleurs inhabituelles à cette époque l'ont fait déflorir. Heureusement, le Loir est là et nous puissions dedans pour entretenir pelouses et plates-bandes. Nous avons toujours quelques Canadiens qui passent visiter le Serrain, dont certains d'Amours. Je pense que bientôt d'autres vont nous surprendre.



sauvé la vie. Cependant, Champlain déclare en 1629 avoir conduit au pays

jeunes années dans des tribus indiennes, qu'il y apprit à la perfection les langues algonquine et montagnaise et qu'il devint un excellent interprète et un ambassadeur précieux auprès des Amérindiens pour les Français dans la traite des fourrures.



Jusqu'en 1635, il vit surtout chez les « Sauvages » et se retrouve surtout dans la région de Tadoussac. Il passera quelques fois en France : soit en 1626-1627 puis en 1634 et encore en 1661. Lors de la prise de Québec par les Kirke en 1629, Marsolet passe au service des Anglais, avec Brûlé, au grand désespoir de Champlain qui va lui reprocher son manque de fidélité envers son pays. Champlain l'oblige-t-il à retourner en France en 1633 ? Toujours est-il qu'il habite dans la paroisse Saint-Sauveur de Rouen en 1634 et qu'il y épouse le 19 mars 1637 Marie Le Barbier, fille de Henri et de Marie Le Villain. Quelques jours après son mariage, soit le 28 mars, la Compagnie de la Nouvelle-France lui concède la seigneurie de Bellechasse. Il prendra possession de sa seigneurie le 6 octobre 1637. Par la suite on va lui accorder des terres à Côte-Sainte-Genève (1649), à rivière Saint-Charles (1651), il reçoit l'arrière-fief des prairies Marsolet par l'abbé Laferté de la Madeleine, jésuite, en 1644. Jean Talon lui concède la seigneurie de Marsolet (Lotbinière) le 3 novembre 1672. Nicolas achète et vend beaucoup de propriétés et s'occupe peu des 4 seigneuries qui lui seront concédées. Il s'intéresse beaucoup plus aux « coureurs des bois » et va fonder la compagnie de l'Habitant pour lutter contre les abus de la compagnie des

## La première habitation de Québec (1608)

Gravure tirée des Voyages du sieur de Champlain, 1613

Photo : Bibliothèque nationale du Canada

Brûlé, Marsolet et Raye quinze ou seize ans plus tôt<sup>2</sup>. Ce qui situerait son arrivée vers 1613. Mais le 13 juin 1611, Champlain mêle encore les cartes en prétendant avoir retrouvé Brûlé qui accompagnait les canots hurons venus faire la traite des fourrures... « qui vint habillé à la sauvage... me fit entendre tout ce qu'il avait vu au cours de son hivernement et ce qu'il avait appris des sauvages »<sup>3</sup>. Si Brûlé est en Nouvelle-France en 1610, Nicolas Marsolet, arrivé en même temps que lui, devrait s'y trouver aussi. Quoiqu'il en soit, tous s'entendent pour dire qu'il vécut ses



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

Cent Associés. Marsolet a toujours refusé d'enseigner les langues et les us et coutumes des « Sauvages » prétextant au père Le Jeune en avoir fait promesse.

Il pose parfois des gestes questionnables. Voici que le 21 avril 1668, il vend sa terre de Saint-Aignan à Monseigneur de Laval pour l'Hôtel-Dieu de Québec pour la somme de 2000 livres puis refuse de ratifier cette vente prétextant être hors d'âge de contracter. Son épouse déclare que son mari « vient en enfance ». Pourtant, le 26 novembre de la même année, en accord avec ses héritiers, il revend cette terre à Thierry de Lestre pour la somme de 640 livres de principal et 60 livres « d'épingles ». Et, suivront de nombreuses transactions jusqu'à sa mort le 15 mai 1677 à Québec. C'est d'ailleurs de son beau-père que Mathieu D'Amours acheta sa maison de la rue Cul-de-Sac, dans la basse-ville de Québec en 1657.

De son union avec Marie Le Barbier, Nicolas aura 10 enfants dont :

1. **Marie**, baptisée à Québec le 22 février 1638, mariée à Québec le 30 avril 1652 à **Mathieu D'Amours**. Sépulture à Montréal le 24 novembre 1711.
2. **Louise**, baptisée à Québec le 17 mai 1640, mariée à Québec le 20 octobre 1653 à Jean Lemire, 16 enfants. Elle a été inhumée le 19 avril 1712 à Québec.
3. **Joseph**, baptisé le 31 mai 1642 à Québec, décédé entre 1653 et 1666.
4. **Geneviève**, née et baptisée le 10 août 1644 à Québec, mariée à

Québec le 4 septembre 1662 à Michel Guyon du Rouvray. Elle est décédée à la Pointe-aux-Trembles le 17 décembre 1702.

5. **Madeleine**, baptisée le 27 septembre 1646 à Québec, mariée à Québec le 4 septembre 1662 à François Guyon. Elle est décédée à Beauport le 5 mai 1734.
6. **Louis**, né à Québec le 30 septembre, baptisé le 2 octobre 1648, décédé avant 1666.
7. **Jean**, baptisé le 20 avril 1651 à Québec. Il épouse en 1<sup>re</sup> noces Marguerite Couture le 9 février 1680 à Québec puis Marie-Anne Bolduc le 28 mai 1690 à Québec. Sépulture le 7 mars 1715, sans postérité.
8. **Anne**, baptisée le 10 juin 1653, décédée avant 1666.
9. **Élisabeth**, née le 27, baptisée le 30 septembre 1655, décédée avant 1666.
10. **Marie**, (Une autre ?) baptisée le 20 juillet 1661 à Saint-Vincent-de-Rouen (ses parents sont en France à ce moment). Elle est décédée le 22 inhumée le 28 février 1677 à Québec.

Aucun des fils Marsolet n'a laissé de postérité. Pourtant, il y a des Marsolet ou Marsolais au Québec. Comment expliquer ce fait ? À la page 14 du volume sur les Marsolet de Saint-Aignan de P. G. Roy, on y risque l'explication suivante : « ces familles descendent de Jean Lemire époux de Louise Marsolet, 2<sup>e</sup> enfant de Nicolas. Un des fils Lemire ajouta à son nom le surnom de Marsolet. Avec le temps,



comme cela est arrivé à beaucoup d'autres patronymes, ses descendants laissèrent tomber le nom de Lemire pour ne conserver que celui de Marsolet qui se transforma aussi en Marsolais »<sup>4</sup>.

Par contre, ses filles auront donné une riche descendance que l'on retrouve parmi les D'Amours, les Lemire et les Guyon.

Angèle D'Amours

Sources :

1. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608-1700, tome 3 par Michel Langlois page 375 à 378. La maison des ancêtres, les archives nationales du Québec page 375
2. Mémoires de la société généalogique Canadienne-Française vol 1. no 2 juin 1944 pages 117 et 118
3. Nos racines, l'histoire vivante des Québécois, chapitre 5 et 6. Ed.T.L.M. inc
4. Marsolet de Saint-Aignan par P.G. Roy (Fonds André D'Amours)

## Le pain bénit de madame Marsolet

Par Angèle D'Amours

Il existait une loi française, introduite au Canada en 1645, qui obligeait les familles, confréries ou groupes sociaux d'offrir le pain à l'église et de payer en même temps l'offrande qui était un cierge ou sa valeur. À tour de rôle, ce

pain était apporté pour être béni par le prêtre célébrant à la messe paroissiale du dimanche. Placé dans le bas-chœur, on le bénit après le Gloria puis, le bedeau le transporte à la sacristie pour le couper en petits morceaux qu'il distribuera dans chaque banc pendant le Credo. On devine tout de suite que cette belle tradition aux intentions pures va mener vers des abus pas trop catholiques qui vont obliger les autorités religieuses à régler puis à abolir cette belle coutume.

Reportons-nous à Québec, à l'hiver de 1646. C'est au tour de Nicolas Marsolet et de sa femme Marie Le Barbier d'offrir le pain bénit. La petite Marie, notre ancêtre, du haut de ses presque huit ans, est sûrement témoin des préparatifs auxquels va s'appliquer sa maman. Voulant faire bonne figure, madame Marsolet en met plus que demandé. Assez, en tout cas, pour que le révérend père supérieur des Jésuites réagisse et en relate les faits dans le Journal des Jésuites sous le titre de : « Nouveauté touchant le pain bénit ». Je cite : « Le dimanche 21 janvier 1646, devant la Septuagésime, madame Marsolet, devant faire le pain bénit, désira le présenter avec le plus d'appareils qu'elle pouvait : elle y fit mettre une toilette, une couronne de bouillons de gaze ou de linge à l'entour, elle désirait y mettre des cierges et des quarts d'écus aux cierges au lieu d'écus d'or qu'elle eut bien désiré y mettre; mais voyant qu'on ne lui voulait point permettre, elle ne laissa pas de le faire porter avec la toilette à la couronne de bouillons, mais devant que le bénir, je fis tout ôter et le bénis avec la même simplicité que



j'avais fait les précédents et particulièrement celui de M. le gouverneur, crainte que ce changement n'apporta de la jalousie et de la vanité ».

- Histoire Québec, mars 2001 vol. 6 no. 3 page 19
- Fonds André D'Amours, notes du père Albert D'Amours

Petite leçon d'humilité que sut surmonter madame Marsolet en offrant peu de temps après, à l'église paroissiale, « une grosse pierre précieuse en ovale percée d'argent avec un ruban bleu pour la clef du grand tabernacle ». Le pain bénit passe mais le grand tabernacle reste...



## Généalogie, Histoire (s), Anecdotes, etc. (suite)

Par Laurent D'Amours  
(Courberon)

Madame Marsolet ne fut pas la seule à vouloir épater les paroissiens et il semble que certaines autorités religieuses y furent plus tolérantes que d'autres. Gilles Boileau dans son article relate ces faits ... « Pour plusieurs paroissiens le don de pain bénit était une occasion de se glorifier et d'humilier des concitoyens... on voyait des pains bénits de dix ou douze étages... galettes supportées par des coussins et ornées d'étoiles fixées au bord des galettes par de petites chevilles de bois... d'autres faisaient crémer en sucre blanc une partie de leur pain et couronnaient le tout par un pain de Savoie... ».

### « Clin d'œil » à notre branche de l'île de Noirmoutier

L'écrivain Louis Fréchette (1839-1908), l'auteur de l'épopée nationale, « La légende d'un peuple (1887) », nous a légué, en son temps, un poème qui porte à réflexion, même aujourd'hui, surtout si notre pensée peut se reporter dans le contexte de l'époque qu'il l'écrivit;

Voilà!

« Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,  
Ils ont, sous l'œil de Dieu,  
Fait voile à l'aventure,  
Cherchant, dans les secrets de l'océan brumeux,  
Non pas les bords d'Eldorados fameux,  
Mais un sol où planter, signes de délivrance,  
À côté de la croix, le drapeau de la France. »

**Louis Fréchette**

Chaleureuses salutations..!

La présentation du pain bénit ainsi que sa distribution qui devait passer par un ordre de préséance souvent controversé, soulevèrent tellement de querelles que les évêques n'eurent d'autre choix que de faire cesser cette coutume louable à bien des égards.

Sources :

- « Nos racines, l'histoire vivante des Québécois, » ch. 18 page 348



Suite à notre article publié dans « Le Sanglier », volume 2 no 1 (page15), un événement inattendu se produisit; en effet, avisé par son frère Antonio de la parution de cet article dont il était le personnage important, Ludger D'Amour s'empressa de me téléphoner pour amorcer les « retrouvailles ». À la fois, quel plaisir d'entendre à nouveau sa voix et de savoir qu'il était encore parmi nous, toujours aussi actif.

Il m'expliqua alors que si je n'avais pu le rejoindre, c'est qu'il avait déménagé deux fois depuis notre dernier contact. À cet instant, il me faut avouer que j'aurais eu intérêt à relire plus attentivement les articles déjà parus dans « Le Sanglier », volume 1, numéro 2, (1<sup>er</sup> mai 2000), articles signés par Antonio D'Amour (page-41) et Angèle D'Amours (page-45) respectivement.

Cette relecture m'aurait permis de faire certains rapprochements et ainsi, compléter plus adéquatement l'introduction concernant les origines de Ludger. Cependant, maintenant qu'il m'est donné l'occasion de faire amende honorable, je m'empresse de rectifier et de remettre les pendules à l'heure.

Il faudrait souligner que depuis cette conversation téléphonique tant appréciée, nous nous sommes rencontrés quatre fois; en deux occasions, nous avons partagé un repas et beaucoup d'informations. Durant nos rencontres, en plus d'échanger avec Ludger et Henriette, son épouse, nous avons eu par surcroît, la joie de nous entretenir avec Cécile, fille de Ludger, également avec Antonio et son épouse.

Notre ami Ludger est sans contredit une personnalité aux talents multiples; en plus de ses talents reconnus en tant qu'ébéniste, il est devenu « luthier », « sculpteur » sur bois, musicien, écrivain et poète...

Quant à Antonio, il est artiste peintre, professeur en informatique et producteur de documentaires dont un vidéo intitulé : « Les tapis Hookés de Chéticamp » dont il m'a gracieusement remis une copie. Pour les intéressés, son adresse de site est : <http://www.damour2.com>

Aussi, en tant qu'écrivain bilingue, Antonio a rédigé dans la revue « The Cape Bretoner 2000 », un article, « The wreck of the Alice May », lequel est la version anglaise de celui publié dans le numéro du « Sanglier » pré-cité.

Nous osons espérer que notre éditeur Gervais saura trouver un espace dans le journal de l'année courante et reproduire cette traduction pour le bénéfice de nos cousins anglophones.

De même, je me dois de souligner que Ludger D'Amour a ré-édité une version révisée de son recueil : « Épisode de vie »; en plus, il m'a confié deux autres manuscrits (dactylographiés), prêts à être édités, à condition naturellement, qu'il puisse en tirer ses frais. Le premier est l'expansion de ses « Épisodes de vie », le deuxième est un recueil de ses poèmes, au nombre de trente-deux.

L'auteur m'a accordé pleine autorité, pour la reproduction d'extraits de ses travaux. Je lui en suis gré, car je



trouverais dommage que les derniers ne soient pas plus connus. Advenant le cas où les membres de notre Association, pourraient démontrer un intérêt sans équivoque, c.a.d. que cet intérêt pourrait se manifester par une note à cet effet sur le formulaire réponse du renouvellement de la prochaine cotisation; alors Ludger pourrait possiblement reconsidérer et éditer lesdits recueils.

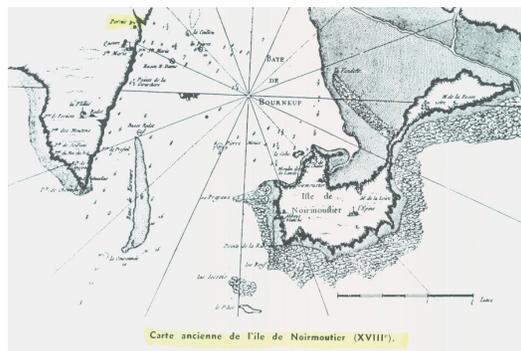
Lors de la croisière Trois-Pistoles-Les Escoumins, à bord de « l'Héritage », quelques-uns d'entre-nous avons pu faire plus ample connaissance avec Marcel D'Amours Courberon et son épouse (Marcel à Roméo à Louis-Noé). Marcel, natif de l'Île-Verte, s'est révélé être un autre interlocuteur bien intéressant. Nous avons donc retenu qu'il demeurait maintenant à Sillery Qc. Médecin anesthésiste à la retraite, il a déjà rédigé et publié aux « Éditions de Courberon », les publications suivantes :

- Les mémoires de Merlin
- Le fardeau de l'infamie
- La panthère aux yeux verts
- À la recherche d'un rêve...

Avis aux intéressés (es)

Le moment est maintenant venu d'introduire les lecteurs (trices) à la prose et à la poésie de Ludger D'Amour afin de découvrir, sinon de voir avec un autre regard, l'épopée de cette branche de la grande famille D'Amour (s), issue de Noirmoutier et dont les membres se sont regroupés sous la dénomination : « **Clan des Îles** ».

Bonne lecture et au revoir ! L. D'A.



Ludger D'Amour raconte : ...!

## Noirmoutier

La plupart des francophones du Québec ou de l'Acadie sont des descendants d'émigrés qui sont venus de France en grand nombre au cours du 17<sup>e</sup> siècle. Les généalogistes amateurs et professionnels ont fouillé et classé avec succès les dossiers des familles s'étant établies au Québec. Pour les colons établis d'abord en Acadie, il est moins facile de remonter aux sources à cause des nombreux registres perdus, détruits ou peut-être même jamais tenus convenablement.

C'est un exploit pour certaines familles acadiennes de retrouver le lieu d'origine de leurs premiers ancêtres en France. Dans notre cas, la venue de notre grand-père date de moins d'un siècle et demi, et le lien entre cousins et cousines s'est établi depuis 1960. Charles D'Amour, petit-fils de Louis-Léopold, ramenait de Noirmoutier, en plus de photos, un certificat de baptême de son grand-père et des nouvelles des cousins et des cousines encore vivants dans l'île. Entre 1960 et 1988 plusieurs membres de la



*famille se firent un devoir et une fierté de visiter la terre natale du grand-père.*

*Au mois d'août 1988, à l'occasion d'un grand ralliement des descendants de Louis-Léopold D'Amour, à Jonquière, une missive fut envoyée à l'aveuglette à un arrière-petit-cousin Nicolas Pénisson, l'invitant à se joindre à nous pour cette fête. Ce fut ses grands-parents, Alexandre Bodin et son épouse Blanche qui défièrent la distance pour passer, à cette occasion, deux semaines avec les parents canadiens et établir un nouveau lien avec notre génération. Nous sommes cousins au troisième degré.*

*Sur leur instance, j'acceptai de considérer à mon tour une visite en ce lieu que je chérissais depuis ma plus tendre enfance. J'en avais entendu parler par mon père qui en avait appris les beautés et les douceurs du climat par son père à lui qui en était parti à l'âge de quatorze ans.*

*Pour moi, dès l'année suivante soit en juin 1989, ce premier voyage outre-mer était déjà du merveilleux surtout en compagnie de ma regrettée sœur Maria qui était une voyageuse chevronnée. L'île de Noirmoutier a plus de charme que je m'en étais jamais imaginé, mais c'est la chaleur de l'accueil de ces parents de là-bas qui m'a surtout impressionné.*

*Les Vendéens que nous avons eu l'occasion de côtoyer durant ce séjour de deux semaines en région ont été d'une amabilité telle que dès l'année suivante j'y suis retourné avec ma fille Cécile pour faire plus amplement*

*connaissance avec les lieux et les gens de plus en plus intéressés à leurs cousins du « Nouveau Monde ».*

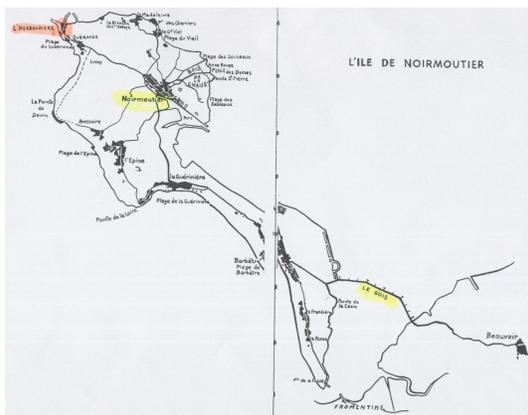
*Le village de l'Herbaudière où fut baptisé Louis-Léopold Damour en l'île de Noirmoutier sera probablement le rendez-vous des Damour de la région et des D'Amour, cousins et cousines du Canada en juin 1992; j'espère que je pourrai participer à ce rassemblement et revoir ces nombreux parents et amis avec qui j'entretiens une correspondance depuis ma première visite. À cette occasion je m'étais permis d'écrire quelques impressions sur ce coin de France qui a un caractère particulier à cause du respect qu'ils ont de la tradition et de l'environnement.*

*Suite à mon deuxième voyage où je m'étais familiarisé davantage avec les gens et de ce que pouvait être la mentalité de la jeunesse de l'île vers 1874, je me suis arrêté à m'imaginer le départ de mon grand-père du foyer paternel avant ses quinze ans.*

*Ce court récit romancé pourra donner à ma descendance une petite idée du caractère de ce jeune homme qui, par une audacieuse aventure échoua aux Îles-de-la-Madeleine à l'âge de seize ans et en fit son pays d'adoption, au point de compter aujourd'hui plus de 300 descendants directs répartis de Halifax à Vancouver avec encore une descendance aux Îles même où il avait atterri en décembre 1876. Plusieurs autres descendants de Louis-Léopold Damour ont déjà visité ou visiteront à l'avenir ce coin de terre chéri où l'on peut encore aujourd'hui fouler les mêmes dunes, les*



*mêmes plages, admirant le même horizon que notre vénéré grand-père à deux ou trois générations de distance.*



*Impressions écrites, quelque temps après le retour d'un premier voyage à Noirmoutier, France, 1989*

***L'île de Noirmoutier***

*C'est comme un musée en plein air,  
Du continent à l'Herbaudière,  
On respecte les traditions,  
Des routes comme des habitations.  
De par le Gois et ses balises,  
Au clocher de sa vieille église,  
On traverse par tous les temps,  
Ces antiques marais salants.*

*On m'a dit que durant l'été,  
C'est envahi par l'étranger,  
C'est passager, heureusement,  
Ça cause un peu de dérangement.*

*Ils sont pourtant très accueillants,  
Mais souffrent du débordement,  
Ils retrouvent la tranquillité,  
Qu'arrivée la fin de l'été.*

*Je préfère les voir au printemps,  
Avant le flot des estivants,*

*Ces retraités de la culture,  
De la pêche ou de l'aventure.*

*Et ces vétérans militaires,  
Survivants de la grande guerre,  
Qui conservent des souvenirs,  
Qu'il me plairait de découvrir.*

*J'en ai vu assis en silence,  
Contemplant cette mer immense,  
Où ils ont peiné des années,  
Pour nourrir cette maisonnée.*

*Qui a déjà pris la relève,  
Revenant du large à la grève,  
Avec leurs prises de poissons,  
Ils continuent la tradition.*

*Du temps qu'ils voguaient à la voile,  
En se guidant sur les étoiles,  
Ils ont bravé vents et marées,  
Aujourd'hui ils sont retirés.*

*Retirés de la force active,  
Mais conservant la joie de vivre,  
Pour transmettre à leurs descendants,  
L'amour des souvenirs d'antan.*

*De la mer qui les a bercés,  
De la terre qu'ils ont hérité,  
De leurs ancêtres disparus,  
De leurs amours qui ne sont plus.*

*Ils vivent dans leurs souvenirs,  
Ne comptent plus sur l'avenir,  
Ils apprécient bien le présent,  
Au milieu des petits enfants.*

***Louis-Léopold Damour 1860-1923***

*Si Louis-Léopold Damour pouvait nous parler aujourd'hui, quel serait son discours ? Il nous dirait peut-être*



*quelque chose comme : dès mon jeune âge sur la plage de Luzéronde, île de Noirmoutier en Vendée, France, en regardant passer les voiliers petits et grands, je rêvais déjà de devenir marin. Fils unique de cultivateur avec trois sœurs je me voyais presque obligé de prendre une relève qui ne me convenait pas tellement.*

*C'était une existence de dur labeur pour un gagne-pain qui n'avait rien de très valorisant. La génération de mon père et celle de ses devanciers s'étaient contenté d'un petit pain, c'est-à-dire d'un minimum de confort et de revenu, pour un maximum d'effort et d'insécurité. Était-ce un appel à un autre genre de vie où les possibilités pouvaient être bien différentes et l'avenir beaucoup moins limité, que sur ce lopin de terre qui n'avait rien de bien prometteur ?*

*Ce ne fut pas une mince affaire que de faire accepter mon projet de partir sur la mer, à l'âge de quatorze ans, on en a discuté et on en a pleuré de voir partir à l'aventure le seul fils sur qui on pouvait compter pour contribuer au soutien de la famille, tâche que j'avais accomplie selon mes forces depuis déjà quelques années. Ce fut probablement la perspective que cette décision rencontrerait assez de difficultés, pour me dissuader de mon projet d'aventure, qui fit céder mes parents à cet entêtement de ma part.*

*Je n'ai pas à rappeler l'atmosphère émotionnelle à la maison au moment des « au revoir », je prévoyais revenir un jour leur prouver qu'il y avait d'autres moyens d'existence avec plus d'avenir*

*que la culture de la terre, avec les moyens et les outils du temps.*

*Après un long trajet à pied, avec mon baluchon et quelques provisions que ma mère m'avait préparées, je m'étais rendu au passage du Gois, mais il fallait attendre que la marée soit favorable pour entreprendre cette étape. Après quoi, le lendemain, je me rendis à Saint Nazaire en Bretagne, où le sort permit que je trouve à m'engager comme mousse sur un navire au long cours de la marine marchande française.*

*Peu importe les conditions, j'étais emballé de partir de cette île pour découvrir le monde. J'avais au moins franchi la première étape, me trouver un employeur sinon un emploi. La nouveauté de ce genre de vie était extraordinaire pour moi, j'avais tout à apprendre, d'abord les tâches qui m'étaient assignées, la vie dans une communauté de 32 membres où j'étais le benjamin et me faire le pied et l'estomac au roulis des vagues dès les premiers jours de navigation. J'avais passé plusieurs jours à appareiller les quartiers où je serais en devoir, mais j'avais bien hâte de larguer les amarres et prendre véritablement la mer.*

*Tous ces hommes et surtout les officiers avaient une formation militaire à la française, les ordres et les commandements étaient secs et sans appel. Cette discipline a forcément marqué ma propre formation et si mon fils Louis trouvait que mon commandement dans les manœuvres sur la Béatrice étaient un peu cinglants,*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*c'est qu'il n'avait pas connu le ton des commandements sur la Zénobie.*

*Quand on a quelque chose à prouver, et c'était mon cas, on est disposé à encaisser pour le temps qu'il le faudra, la discipline la plus stricte et des traitements au dessus de son âge et de ses capacités. La motivation de devenir le meilleur mousse à bord était mon premier défi. Le capitaine et son épouse devinrent bientôt pour moi comme des parents adoptifs et j'avais à cœur de mériter cette appréciation.*

*Il y avait certainement des jours où la nostalgie du pays natal me revenait, car malgré mon entêtement à partir, j'aimais bien ma famille et ce n'était pas de gaieté de cœur que j'avais pris ma décision, mais une autre atmosphère de famille régnait sur ce navire qui était pour moi en même temps une école de formation comme vous n'en avez probablement plus aujourd'hui, et le fait de vivre en équipe 24 heures sur 24 n'est pas la moindre des expériences pour un jeune de quatorze ou quinze ans.*

*Trois siècles après Jacques Cartier, j'ai découvert le Canada. C'était incroyable de trouver cet autre continent après des semaines de navigation sans voir la terre. À l'accostage, j'attendais le moment où je pourrais fouler le sol du nouveau monde; beaucoup de choses étaient différentes de la France, surtout la langue et la mentalité des gens qui dans les ports maritimes avaient beaucoup de l'anglais. J'aurais aimé pouvoir faire voir à ma famille que malgré leurs prévisions négatives j'avais quand même traversé l'océan et que*

*j'aurais bien des choses à leur raconter à mon retour.*

*Ce retour n'eut jamais lieu; en France oui, mais pour ne pas avoir à subir d'autres pressions et ne pas avoir à faire de nouveau ce pénible au revoir, je ne me suis pas rendu dans mon île et dans ma famille. C'était pour moi partie remise. En décembre 1876 lors d'un voyage entre Miquelon et l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons subi une tempête épouvantable au large des Îles de la Madeleine et notre capitaine qui cherchait un abri, prit le risque d'entrer dans un goulet étroit qui aurait bien pu nous être fatal. Ce que quelqu'un a appelé une erreur de navigation était en réalité un exploit maritime qui mériterait d'être cité comme un exemple d'audace et de compétence peu ordinaire.*

*La rigueur du climat était telle ce jour-là que le lendemain matin la glace dans la Baie-d'en-Dedans autour de la Zénobie, pouvait porter un homme. Le capitaine Labérier décida qu'il faudrait s'organiser pour passer l'hiver dans ce havre de fortune; il n'était pas à prévoir d'en sortir avant le printemps. Il y avait à bord un chargement de morue, d'autres provisions, du charbon et plusieurs membres de l'équipage y ont passé l'hiver, avec des maisons d'accueil pour ceux qui préféraient rester à terre.*

*C'est à l'église de Hâvre-aux-Maisons le dimanche suivant que les paroissiens, sur l'invitation du curé Hébert, offrirent d'accueillir les naufragés. Zacharie Boudreau, nouvellement marié à veuve Marie Thériault, me prit par le bras en*



me disant dans son accent du pays, « toi viens chez-nous ». J'ai retrouvé dans cette île beaucoup de ce que j'avais laissé à Noirmoutier : la langue, la religion, la charité chrétienne et le secret de vivre heureux en se contentant de peu.

L'hiver aux Îles-de-la-Madeleine, en ces temps-là, était une saison de repos à peu près complet, il n'y avait aucune communication avec le continent à 88 km de distance. La navigation cessait vers la fin décembre pour ne reprendre que quatre mois plus tard vers la fin avril à cause des glaces qui entouraient les îles et qui s'étendaient à perte de vue.

On jeûnait durant l'Avent, et après les fêtes de Noël, du Premier de l'an et des Rois, c'était les noces en janvier et les réjouissances jusqu'au mardi-gras. Avec le carême commençaient les préparatifs pour la chasse aux loups-marins suivies de la préparation pour la pêche.

Pour nous les étrangers, il y avait toute une adaptation à faire. Pour ma part, je n'avais pas connu de vie sociale en France, c'est donc aux îles que je me suis initié à leurs coutumes et à leur formule de loisir. Le jeu de cartes était très populaire et malgré mon peu d'intérêt à ce jeu d'enfant, j'y participais de bon cœur. C'était une occasion d'aller veiller dans des maisons où il y avait des jeunes filles et de faire des rencontres des plus intéressantes.

Une sœur de Zacharie Boudreau, Élisabeth, mariée à Alexandre Thériault,

avait plusieurs enfants dont trois filles. Un de mes nouveaux amis, François Chevarie, avait un sérieux penchant pour l'aînée, Radégonde. Je l'accompagnais volontiers dans ses visites où j'avais aussi l'occasion de jouer aux cartes avec Geneviève. Si j'avais l'impression d'avoir beaucoup d'attention de la fille, je ne pouvais pas en dire autant de la mère. Élisabeth était d'une grande méfiance envers les étrangers et j'oserais dire qu'elle avait très tôt deviné, malgré ma discrétion, que j'étais intéressé à sa Geneviève.

Le printemps arrivé il fallut se rapporter à son poste à bord de la Zénobie. Comme la vie aux Îles-de-la-Madeleine m'avait bien impressionné, je décidai encore une fois de changer mon orientation et de quitter mon capitaine et son équipage pour faire ici mon pays d'adoption. Le métier de pêcheur était la seule possibilité pour commencer; un peu plus tard, je m'engageai comme matelot sur une goélette de cabotage. Mon ambition se précisait, je fis l'apprentissage de la navigation et me qualifiai pour mon brevet de capitaine côtier à l'âge de 22 ans, six ans après mon arrivée aux îles.

N'ayant pas fait mon service militaire en France, ceci supposait ma confirmation comme déserteur de ma patrie d'origine et ma naturalisation canadienne; je croyais avoir pris des décisions importantes avant ce jour mais ce n'était rien comparé à celle-ci, comme je le disais à mon fils Antoine ce fut le jour le plus difficile de ma vie, mais je ne l'ai jamais regretté. À cette occasion je fis faire une photo que j'envoyai à ma



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*famille, avec une des rares épîtres que je leur aie adressées. Je recevais leur correspondance mais pour des raisons bonnes ou moins bonnes, je n'écrivais à peu près jamais, je m'en excuse.*

*Au mois d'octobre 1885, âgé de vingt-cinq ans, j'épousais mon premier amour. Sa mère et sa famille étaient tous d'accord que je méritais la main de Geneviève, j'étais déjà sérieusement établi et mon métier de capitaine côtier me permettait d'entreprendre de fonder un foyer chrétien. De ce mariage naquit d'abord Antoine que berçait sa maman durant que j'étais en mer. Mais le soir du 30 décembre 1887 alors que je faisais mon dernier voyage de la saison sur la goélette Alice Mae, ce fut la catastrophe de ma vie de marin.*

*Étant parti de Halifax avec un chargement de provisions diverses pour l'hiver, je devais arriver aux îles le matin du 31 décembre, mais à cause d'une forte brise qui accéléra le voyage et d'une tempête de neige qui retardait l'arrivée du jour, il faisait encore nuit quand selon la seule indication de la boussole, j'étais déjà rendu à proximité des îles et avant de le réaliser, la goélette dont j'étais le seul maître après Dieu, touchait le fond de sable du Hâvre-Aubert.*

*Ce fut un jour indescriptible de souffrances physiques et morales pour moi et mon équipage et ce n'est que par miracle et les prières des nôtres que nous avons été rescapés le jour de l'an au matin, après plus de 30 heures à la merci d'une mer en courroux. La goélette et la cargaison furent une perte*

*totale, mais heureusement tous furent sauvés. Pour moi, malgré la déception et l'humiliation, le fait d'en être sorti sain et sauf avec mes six hommes d'équipage était la consolation de ma vie.*

*Au printemps suivant, comme je n'avais qu'un métier, c'était le retour aux mêmes responsabilités sur une autre goélette. Mon second fils Albert est né cette année-là et la vie de famille était à son meilleur. Mes absences en mer rendaient mes retours d'autant plus chers à mon épouse et à mes enfants.*

*Même si les gens heureux n'ont pas d'histoire, ces quelques années-là sont écrites en lettres d'or dans mes souvenirs, mais une autre épreuve m'attendait et le 14 juillet 1894 je perdais mon premier amour et la mère de mes enfants. La générosité des proches prit soin de ces deux orphelins durant le reste de la saison de navigation et durant l'hiver je leur servis de père et de mère en attendant une autre décision majeure.*

*Au mois d'avril avant l'ouverture de la navigation, je me remariais avec celle qui adoptait mes deux premiers enfants et qui m'en donnerait six autres pour produire avec le temps les 300 quelques membres du Clan D'Amour d'aujourd'hui. Il n'y avait pas pour moi*





# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

Généalogies comparatives : Damour et descendants									
	D'Amour Ludger		Damour Jeanne		Gendron André		Blain Marie-Claire		Bréchet Jean-Claude
01	Damour Philbert Né 1644-00-00 Épouse inconnue Mar : 1669-00-00	01	Damour Philbert Né 1644-00-00 Épouse inconnue Mar : 1669-00-00	01	Damour Philbert Né 1644-00-00 Épouse inconnue Mar : 1669-00-00	01	Damour Philbert Né 1644-00-00 Épouse inconnue Mar : 1669-00-00	01	Damour Philbert Né 1644-00-00 Épouse inconnue Mar : 1669-00-00
02	Damour Jean Né 1670-00-00 Payault Geneviève Mar : 1690-00-00	02	Damour Jean Né 1670-00-00 Payault Geneviève Mar : 1690-00-00	02	Damour Jean Né 1670-00-00 Payault Geneviève Mar : 1690-00-00	02	Damour Jean Né 1670-00-00 Payault Geneviève Mar : 1690-00-00	02	Damour Jean Né 1670-00-00 Payault Geneviève Mar : 1690-00-00
03	Damour Pierre 1696-00-00 Billet Marie Mar : 1739-00-00	03	Damour Pierre 1696-00-00 Billet Marie Mar : 1739-00-00	03	Damour Pierre 1696-00-00 Billet Marie Mar : 1739-00-00	03	Damour Pierre 1696-00-00 Billet Marie Mar : 1739-00-00	03	Damour Pierre 1696-00-00 Billet Marie Mar : 1739-00-00
04	Damour P. Étienne Né 1740-02-07 Payault Annie Mar : 1793-09-25	04	Damour P. Étienne Né 1740-02-07 Payault Annie Mar : 1793-09-25	04	Damour P. Étienne Né 1740-02-07 Payault Annie Mar : 1793-09-25	04	Damour P. Étienne Né 1740-02-07 Payault Annie Mar : 1793-09-25	04	Damour P. Étienne Né 1740-02-07 Payault Annie Mar : 1793-09-25
05	Damour Pierre Né 1796-12-15 Izacard Marie Mar : 1817-00-00	05	Damour Pierre Né 1796-12-15 Izacard Marie Mar : 1817-00-00	05	Damour Pierre Né 1796-12-15 Izacard Marie Mar : 1817-00-00	05	Damour Pierre Né 1796-12-15 Izacard Marie Mar : 1817-00-00	05	Damour Pierre Né 1796-12-15 Izacard Marie Mar : 1817-00-00
06	Damour Étienne Né 1826-05-21 Préchais Louise Mar : 1859-09-26	06	Damour Pierre Né ? Dupont Marie-Louise Mar : ?	06	Damour Pierre Né ? Dupont Marie-Louise Mar : ?	06	Damour Pierre Né ? Dupont Marie-Louise Mar : ?	06	Damour Pierre Né ? Dupont Marie-Louise Mar : ?
07	Damour L. Léopold Né 1860-10-30 Thériault Geneviève Mar : 1885-10-21	07	Damour Louis Né ? Gallais Marie Mar : ?	07	Damour Louis Né ? Gallais Marie Mar : ?	07	Damour Louis Né ? Gallais Marie Mar : ?	07	Damour Louis Né ? Gallais Marie Mar : ?
08	D'Amour Antoine Né 1886-11-06 Turbide Grasielle Mar : 1911-11-27	08	Damour Jules Né ? Gendron Mar : ?	08	Damour Marie Né ? Gaz ? Mar : ?	08	Damour Louis Né ? Izacard Louise Mar : ?	08	Damour Alphonsine Née ? Izacard Gustave Mar : ?
09	D'Amour Ludger Né 1917-09-10 Arseneau Gertrude Mar : 1947-12-27	09	Damour Jeanne Né ? Neau Robert Mar : ?	09	Gaz Alphonsine Né ? Gendron ? Mar : ?	09	Damour Aglaée Né ? Blain Armand Mar : ?	09	Izacard Jeannine Né ? Bréchet Georges Mar : ?
10	Damour Hélène Né 1960-06-26 Leduc Robert Mar : 1981-10-10	10	Neau ? Né ?	10	Gendron André Né ?	10	Blain Marie-Claire Né ? Renaud Claude Mar : ?	10	Bréchet Jean-Claude Né ? Uzacard ? Mar : ?
11	Leduc Vincent Né 1983-09-23 Leduc Éveline Né 1985-04-29	11		11		11	Renaud Olivier Renaud Sylvette	11	

de différence entre les enfants des deux mariages. Autant Albert m'assista dans la navigation proprement dite, autant Ernest contribua au service de la cuisine dès sa jeunesse, et c'est avec un égal plaisir que j'amenais Antoine à Halifax pour ses seize ans, Irma à North Sydney dans un voyage d'agrément et Louis à Pictou dans un autre voyage, chacun ou chacune selon les circonstances.

Quelques-uns de mes enfants et petits-enfants s'intéressent aujourd'hui à mon histoire. J'en suis honoré mais je ne voudrais pas qu'ils se fassent une fausse image de leur grand-père comme un surhomme. J'étais comme vous tous, avec mes forces et mes faiblesses, je n'ai pas été choyé par le destin. J'ai connu dès mon jeune âge



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

les difficultés de la survivance, les déchirements de la séparation, les problèmes d'adaptation à un nouveau pays, les inquiétudes de la navigation à la voile, les deuils qui blessent profondément, mais j'ai aussi connu beaucoup de jours heureux avec ma famille et mes amis, dans mon métier de capitaine où certains voyages avaient leur part d'agrément et de consolation.

Je crois avoir rempli selon mes moyens, la mesure des talents qui m'étaient confiés. Le bonheur sur la terre je l'ai trouvé dans la fidélité à mes devoirs d'état, dans la paix de ma conscience et dans la satisfaction du devoir accompli. Vivons heureux selon ces principes pour nous retrouver un jour tous ensemble et pour l'éternité.

N.B. Après le retour d'un second voyage à Noirmoutier et suite à des conversations avec les gens de l'Herbaudière (en particulier, Roger Ganachaud) sur ce que pouvait être la mentalité sur cette île du temps de Louis-Léopold, je me suis imaginé le départ à l'aventure, d'un fils de quatorze ans, plus d'un siècle passé. La suite correspond à la tradition déjà connue, on ne veut rien changer à l'authenticité du récit.

## **Vous déménagez ? Avisez-nous sans tarder!**

La période des déménagements arrive à grands pas. Plusieurs de nos membres vont changer d'adresse. Évitez de perdre contact avec votre Association. Un conseil : pourquoi ne pas nous aviser dès que vous connaissez votre nouvelle adresse.

Page 30

<http://www.genealogie.org/famille/damours/damours.htm>

NOM : .....  
Membre no : .....  
Nouvelle adresse : .....  
Code postal : .....  
No de téléphone : .....  
Courriel : .....

**Association des familles D'Amours inc.**  
**C.P. 7037, Trois-Pistoles, Qc, GOL 4K0**



### **Le quai D'AMOURS à RIVIÈRE-AU-RENARD**

Par Oscar d'Amours

C'était à la fin du mois d'août de l'été dernier. Comme à presque tous les ans, mon épouse et moi revenions faire le plein d'air salin en parcourant la Gaspésie. Mais au cours de ce voyage, j'avais résolu d'élucider l'énigme de l'origine du nom du quai d'Amours à Rivière-au-Renard.

Je vous souligne qu'au cours de mes deux voyages précédents, je m'étais informé auprès de gens de l'endroit et j'avais même tenté de rejoindre les autorités locales mais sans succès.

Toujours sans réponse, je ne me résignais pas à entreprendre mon troisième voyage et revenir bredouille. Je fais donc un premier arrêt au bureau d'information touristique à l'Anse-à-Valleau. Comme moi, les gens s'interrogent, me fournissent une explication folklorique et me réfèrent au bureau de Rivière -au-Renard.



Situé non loin du quai, le bureau d'information est ouvert. Trois personnes m'accueillent, prêtes à me rendre service et à répondre à mes questions. Je leur fais part de ma demande. Elles savent qu'il existe un quai d'Amours, mais elles ne peuvent m'éclairer ou me fournir des informations sur son histoire, son origine et les circonstances de sa désignation.

Devinant mon empressement à en savoir davantage, l'une de mes interlocutrices songe à faire appel à l'histoire. Elle décide d'appeler son grand-père. Malheureusement il est absent.

Une autre personne suggère alors de faire appel à la mémoire collective. Elle rejoint M. Emery - (façon affectueuse et respectueuse en Gaspésie d'identifier des gens par leur prénom)-. Il est disponible et connaît toute l'histoire du quai d'Amours.

Cinq minutes plus tard, il est au bureau d'information touristique prêts à répondre à mes questions. M.Emery Lemareq, homme d'une grande vivacité intellectuelle et d'une mémoire phénoménale, est un enseignant et directeur d'école à la retraite.Ce fin causeur me raconte que le quai de Rivière-au-Renard fut construit en 1939. Les travaux ont débuté deux jours après la fin des classes de cette année-là. Interrompus deux ou trois jours en septembre, en raison de la guerre, ils furent terminés le premier novembre 1939.

M. Lemareq me raconte que ces grands travaux constituaient une activité dont

les progrès étaient suivis non seulement par les adultes mais aussi par les enfants dont il était du nombre .

À mon souvenir, il n'y avait pas de membres de la famille d'Amours qui s'étaient établis sur la rive nord de la Gaspésie. Comment se fait-il qu'un quai et une grève portent le nom de la famille? La réponse à mes questions allait enfin m'être fournie . Mon interlocuteur me raconte que le quai porte le nom de celui qui l'a construit.

Alphonse d'Amours a construit ce quai à Rivière-au-Renard. Il en était à sa deuxième construction dans ce village puisqu'en 1932, il en avait érigé un autre à l'est du village.

Lors des travaux de 1939, Alphonse d'Amours était accompagné de ses fils Fernand et Joséphat . Ils ont logé chez les parents de M. Lemareq.

Pour les généalogistes, Alphonse d'Amours qui a marié Philomène Saindon, est le fils de François d'Amours de Couberon et de Sophie Dionne.

Un merci à M. Emery Lemareq pour nous avoir fait partager cette page d'histoire du quai d'Amours.

Oscar d'Amours

## **Les D'Amour, dit Poitevin**

Par Henri -Julien D'Amour

En vue de la rencontre de l'Association des familles D'Amour(s) prévue pour le mois d'août 2004 dans notre nouvelle ville de Gatineau, on nous a demandé, à



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*Marcel D'Amour, le président honoraire de la rencontre de cet été, et à moi-même, de « mettre en lumière, la venue des D'Amour dit Poitevin en Amérique ».*

*Un mot d'abord au sujet de Marcel D'Amour, bien connu dans la région de l'Outaouais pour avoir été maire de Hull de 1964 à 1972, période au cours de laquelle la ville a connu un essor prodigieux avec la venue des grands édifices administratifs fédéraux et provinciaux et autres infrastructures urbaines de grande envergure. On a aussi récemment reconnu son dévouement inlassable auprès de la Fondation de l'Hôpital Pierre-Janet en nommant le nouveau centre de jour « Pavillon Marcel-D'Amour ». Quant au chemin D'Amour, dans le secteur Aylmer de la ville, il fait référence à ses ancêtres qui y ont eu leur résidence.*

*Pour en revenir aux D'Amour dit Poitevin, j'ai préparé le tableau ci-joint qui facilite la lecture de notre généalogie commune.*

***Jacques-Joseph D'Amour, notre premier ancêtre au pays, était originaire de Notre-Dame-de-Niort, diocèse de Poitiers, autrefois de la province du Poitou. Il était le fils de Jean D'Amour et de Marguerite Moreau, de Niort, en France. Niort est maintenant le chef-lieu du département des Deux-Sèvres.***

*Notre ancêtre reçut, dès son arrivée au pays, le surnom de Poitevin, provenant de sa province natale, le Poitou. Il se maria à Montréal, le 17 septembre 1733 à Françoise Prieur, étant au Canada*

*depuis environ un an. Les époux s'établirent à Montréal où ils passèrent toute leur vie.*

*Les descendants de Jacques-Joseph D'Amour dit Poitevin, dont la graphie des noms sur les registres comprend des Damours, Damour, d'Amour, Poitvin, Podevin et Potvin, se sont surtout multipliés dans les régions de Montréal, Lachine et les comtés environnants. Au moins trois générations de D'Amour sont nés, comme moi, à Rigaud. On a dit qu'au début du siècle précédent, plus de la moitié de la cinquantaine des maisons de ferme du rang de St-Thomas étaient occupées par des D'Amour. Mon père et ma mère sont issus de deux familles de D'Amour (ils ont dû s'acquitter de frais de dispense pour convoler en justes noces) comptant respectivement 16 et 17 enfants et plus d'un mariage entre ces deux familles (imaginez le nombre de cousins D'Amour...); je me souviens des difficultés que j'ai eues enfant, et que j'ai encore aujourd'hui, à répartir les liens de parenté de tout ce beau monde.*

*J'aurais pu faire miennes les paroles de Plamondon qu'interprète Fabienne Thibeault dans « Ma mère chantait toujours ». Lorsque Michel Faubert, le folkloriste et conteur québécois bien connu, dans son livre « Mers et montagnes », intitule son premier chapitre « Les cahiers de Rose », c'est aux nombreux cahiers de chansons collectionnés ou transcrits par ma mère Marie-Rose qu'il fait allusion et c'est sa rencontre avec elle qu'il raconte. Une cousine lointaine pour lui,*



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

<u>Ascendants de Marcel</u>	<u>Ascendants d'Henri-Julien</u>	
Jean D'Amour – Marguerite Moreau Notre-Dame de Niort (diocèse de Poitiers) Poitou, France	Jean D'Amour – Marguerite Moreau Notre-Dame de Niort (diocèse de Poitiers) Poitou, France	Jean D'Amour – Marguerite Moreau Notre-Dame de Niort (diocèse de Poitiers) Poitou, France
Jacques-Joseph D'Amour – Françoise Prieur Mariés le 17/09/1733 à Montréal, Qué.	Jacques-Joseph D'Amour – Françoise Prieur Mariés le 17/09/1733 à Montréal, Qué.	Jacques-Joseph D'Amour – Françoise Prieur Mariés le 17/09/1733 à Montréal, Qué.
Toussain D'Amour – Louise Éthier Mariés le 10/11/1786 à Ste-Geneviève, Qué.	Toussain D'Amour – Louise Éthier Mariés le 10/11/1786 à Ste-Geneviève, Qué.	Toussain D'Amour – Louise Éthier Mariés le 10/11/1786 à Ste-Geneviève, Qué.
Charles D'Amour – Catherine Brunet Mariés le 26/02/1810 à Pointe-Claire, Qué.	Charles D'Amour – Catherine Brunet Mariés le 26/02/1810 à Pointe-Claire, Qué.	Charles D'Amour – Catherine Brunet Mariés le 26/02/1810 à Pointe-Claire, Qué.
Charles D'Amour – Emilie Amiot Mariés le 10/10/1837 à St-Benoît, Qué.	Étienne D'Amour – Angèle Girard Mariés le 13/02/1843 à St-Benoît, Qué.	Joseph D'Amour – Philomène Charest Mariés le 06/11/1854 à St-Benoît, Qué.
Auguste D'Amour – Enriette Charron Mariés le 22-10-1873 à Angers, Qué.	Charles D'Amour – Olivine Massy Mariés le 18/08/1870 à St-Joseph du Lac Qué.	Joseph D'Amour – Eugénie Cadieux Mariés le 09/01/1899 à Rigaud, Qué.
Auguste D'Amour – Eugénie Gagné Mariés le 30/04/1900 à Hull, Qué.	Henri D'Amour - Marie-Rose D'Amour Mariés le 26/01/1921 à Rigaud, Qué.	
Wilfrid-A. D'Amour – Clara Deschambault Mariés le 12/01/1921 à Ottawa, Ont.	<b><u>Henri-Julien D'Amour</u></b>	
<b>Marcel D'Amour</b> – Madeleine Langlois Mariés le 19/06/1948 à Champlain, Qué.		

elle lui aurait transmis les textes de ses premières interprétations.

Si vous visitez la Maison du Citoyen, l'hôtel de ville de Gatineau, demandez à voir la Salle de presse; elle comporte onze scènes hulloises signées « d'amour », mes dessins au crayon de couleur datant de la période où la ville portait encore le nom de Hull.

La question : « Quel est le lien de ma lignée avec Mathieu D'Amours sieur de Chauffour, si lien il y a ? » a déjà été posée par Françoise D'Amour Landiault, de la même lignée que la nôtre, dans Le Sanglier (Vol.1, n°1) du 1<sup>er</sup> mai 1999. Je ne sais pas si quelqu'un y a donné suite; je serais intéressé à en connaître la réponse.

En vous souhaitant la plus cordiale bienvenue et au plaisir de vous rencontrer dans notre belle région.

Henri-Julien D'Amour

## La Sournoise Fatigue Chronique

Par Ludger D'Amour

La fatigue est une sensation de lassitude que l'on ressent après un effort physique ou intellectuel, ardu ou prolongé, que nous connaissons tous. Cette fatigue est réparable ou récupérable par une bonne nuit de sommeil ou une période de relaxation dans une atmosphère de repos et de silence.

Ce genre de fatigue est parfois souhaitable et même désirée à cause du bienfait qu'on en ressent une fois le repos retrouvé. Les sportifs amateurs en connaissent quelque chose.



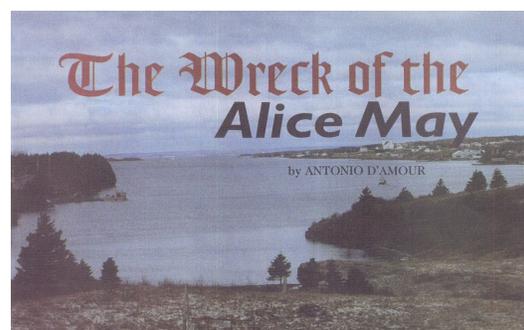
*Mais il y a un autre type de fatigue qui abat autant le moral que le physique à cause du problème que le sommeil ou le repos ordinaire n'arrive pas à dissiper. Ce n'est pas un genre de paralysie, mais un manque parfois total d'énergie qui présente des tâches que l'on pratiquait avec plaisir et entrain, comme de véritables corvées pour ceux et celles atteints de cette extrême affliction que la médecine ne fait que commencer à reconnaître comme une grande faiblesse, résultant peut-être du stress ou de l'usage abusif de nos énergies.*

*Du fait que ce genre de fatigue n'est pas sujet à une récupération par le sommeil ou le repos ordinaire, elle devient un handicap physique intermittent, pour ne pas dire permanent dans bien des cas, puisqu'elle empêche la personne atteinte de vivre une vie normale en exerçant les activités ordinaires de son métier ou de sa profession, d'avoir une vie de famille et sociale normale et de voir son état de santé reconnue par ses proches, les autorités médicales et les compagnies d'assurances pour invalidité.*

*Cette indifférence ajoute encore au stress de la maladie et cause un sérieux préjudice aux intéressés pour leur vie en société en plus des douleurs physiques et morales de cette humiliante et sournoise maladie. Des recherches en cours ont déjà reconnues plusieurs cas concrets, après beaucoup d'efforts et de longues attentes de résultats. Il y a encore de nombreux cas discutés sur le plan médical et sur le plan monétaire pour accorder aux victimes, un peu de soulagement et de secours dans tous les domaines.*

*Des démarches sont déjà entreprises de la part des personnes atteintes, de leurs proches et de leurs sympathisants pour obtenir des fonds de secours pour la recherche, les soins et le support moral et financier de ces victimes de ce qui est déjà reconnu comme le Syndrome de la fatigue chronique et qu'on ne peut pas ignorer plus longtemps ou repousser sous le tapis et fermer les yeux et le cœur aux besoins de ces fatigués oubliés de la société.*

*Point de vue d'un profane de la médecine.*



***View of Arichat Harbour, Isle Madame. Located halfway between Halifax and "the Maggies", Arichat Harbour was a popular stopover for ships going to or coming from the Magdalen Islands. LeNoir Forge offered maintenance and repair services and the harbour provided very good shelter in stormy weather. Photo by Antonio D'Amour.***

*The Alice May was full speed on course in total darkness. She was sailing directly for the Magdalen Islands with men relaying each other at the helm. They took turns so they could warm up below deck.*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*It was December 30, 1887, the last days of the shipping season, and the Alice May had left Halifax with full tonnage. Her deck was loaded with building materials and her hold filled with supplies of all sorts. She sailed to Isle Madame in record time. A cold breeze kept the ship at a fast clip. When she rounded the tip of Cape Breton, heavy snow was falling and the wind turned into an angry gale.*

*Earlier that year, in Grand'Entré, Magdalen Islands, Neil McPahail had given Louis D'Amour command of the Alice May a brand new schooner. Martin Turbide was part of the crew of sis which had been sailing the Atlantic seaboard with him for the past seven months. Most of the business for trading schooners involved travel from the Magdalens to Halifax and to Boston. On return trips, stopovers at North Sydney were frequent for supplies of all sorts. North Sydney was also the destination for sailors' wives and daughters on their annual spring pilgrimage to dressmaking and millinery shops. And to many Magdalen Islanders, Arichat Harbour, on Isle Madame, was the port in a storm and offered excellent ship repair facilities.*

*At 11 o'clock, Captain Louis D'Amour told his men to cut sail and break for lunch. They were nearing the islands and he suggested they warm up before entering harbour. The men completed the manoeuvre and, in excellent spirits, went down to the galley. On a cold night like this, it was better to warm up the innards.*

*As they were having tea, they felt something brushing the keel. In an instant everyone was on deck, "We touched bottom!" someone called out. Louis could not believe it, but in a few minutes the situation became evident. Everything on deck was thrown overboard, Too late. The men couldn't see through the storm, but they knew the sinister silhouette of l'Île d'Entrée was out there somewhere. A sandbar held the schooner in its deadly grip. Enormous waves lifted the ship and rammed her deeper into the sand. The Alice May was digging her own grave.*

*It was very difficult to lower the sails as masts and riggings were covered with ice. The men risked being dragged out to sea by the relentless waves washing over the deck. They tied each other to the masts.*

*After checking that each man was securely tied, Captain D'Amour went down to the forecastle.*

*At twenty-seven years of age, Captain D'Amour's sailing career was over. His crew might not make it. The elegant new ship was dying from the savage beatings of the sea. Water was making its way inside and was up to his knees. He remained below in dark meditation. It really was all over. Nothing could be hoped for from their limited efforts. Only divine intervention could help them now.*

*His thoughts turned to dear Geneviève who was waiting for him at Dune-du-Sud. Wives of seamen don't sleep during a storm, they stay awake and pray. The*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*lamp must be burning brightly on the kitchen table while little Antoine, one year old on November 6<sup>th</sup>, was sound asleep in his bed.*

*Images of the homeland, that country so far away, came to mind. "Tell me, Louis," one of his sisters had written from Noirmoutier in France, "What is there on les Îles-de-la-Madeleine that can keep you away from us ?"*

*The water had risen slowly to his waist.*

*Captain D'Amour collected some essential papers and slipped them into an oilskin pouch which he tucked inside his coat. He came up on deck where large icy waves swirled around him waist high. With a length of rope he went about tying himself to the mast near his men who were already suffering from the bitter cold.*

*They were suspended between an angry sky and a raging sea. Few words were exchanged. They prayed silently, each in his own way. Each minute that night seemed like an hour.*

*Finally, first light! On land, the waves washed high up on shore. From there, some men spotted the masts and could make out human forms covered with ice.*

*The snow storm intensified. It was impossible to see clearly. As soon as the would-be rescuers put a boat into the water, a wave would turn it upside down and then another would throw it back onto the beach. The men tried to throw lines l. All day they fought the sea.*

*Hanging from the mast, the men on the Alice May could observe the triumph of the ocean's furious onslaught. The sails were ripped to shreds. The wind, whistling in the rigging, added a macabre tune to their torment. They were hungry, their clothes had frozen stiff making it impossible to move.*

*Night came again, bringing despair to the heart of those who had managed to remain conscious. The others did no suffer any more. Slowly, darkness covered them in its freezing shroud.*

*The deck was now under water. Waves spit thick foam, adding icy weight to the frozen clothes of the victims. Even the toughest men could no longer feel the bite of the wind or the burn of the salt.*

*But morning returned and by then Martial Lapierre and his companions on shore managed to launch some boats and made it out to the Alice May to collect the bodies. They used axes to cut the ropes. Each victim was encased in a solid block of ice. Each was carried into the nearest house and laid near the stove. One after the other they began a slow return to life. With infinite precaution and patience, kind hands fed them and helped warm them.*

*The Captain and entire crew of the Alice May survived.*

*As for the Alice May, the pride of Louis D'Amour and Neil McPhail, she sank slowly under tons of sand. What was left of her masts was chopped down at low tide, And there she remains to this day.*



Winter gave way to uncertain spring weather and Louis D'Amour, Marin Turbide and their companions took to the sea once more. It was their way of life and they did not consider alternatives. For many more years and with a string of adventures, they sailed the Atlantic seaboard.

The writer of this story, Tony D'Amour, now living in Louisdale, Richmond County, is the grandson of both Louis D'Amour and Martin Turbide. Tony did not know Louis D'Amour, as he died before Tony was born, but he knew his other grandfather, Martin Turbide, very well as he lived with the D'Amour family for many years. Tony grew up in a family of 17 children, and it was his eldest brother, Cyrille, born in 1912, who told him the story of the Alice May.

By Antonio D'Amour

## Nous avons toujours

### le choix...

Par Marie-Pierre D'Amours

Je réponds ici à l'invitation de partager mon histoire avec la grande famille des D'Amours.

Native de Rivière-du-Loup, j'y ai vécu jusqu'en septembre 1998 date à laquelle je suis déménagée dans la région de Québec afin d'exercer ma profession d'avocate au sein du contentieux de Desjardins, Groupe d'assurances générales.

Jusqu'à tout récemment, ma vie était sans histoire tant sur le plan personnel que professionnel. Jouissant d'une très

bonne santé, j'ai toujours été très active et impliquée dans mon milieu.



Or, au courant du mois d'avril 2002, j'ai commencé à éprouver certains symptômes inhabituels : engourdissements, vertiges, fatigue extrême, faiblesse au niveau des jambes, pertes d'équilibre, etc... Visites chez le médecin, neurologue, tests neurologiques, imagerie par résonance magnétique ont conduit à un diagnostic de sclérose en plaques (SEP) le 27 septembre 2002.

Sur le plan strictement médical, la sclérose en plaques est définie comme étant une maladie inflammatoire du système nerveux central qui endommage la substance isolante qui entoure les nerfs (la myéline). La myéline peut être comparée à la gaine entourant un fil électrique.

L'inflammation affecte périodiquement certaines portions du cerveau et de la colonne vertébrale provoquant des lésions qui, une fois cicatrisées, entraînent des cicatrices appelées « plaques » d'où la sclérose en plaques.

On sait qu'il s'agit d'une maladie dite « auto-immune » c'est-à-dire que le système immunitaire attaque lui-même



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

*l'organisme en détruisant la myéline ce qui provoque un « court-circuit » et amène les symptômes ci-avant mentionnés. À noter cependant qu'il en existe bien d'autres tels, problèmes d'élocution, troubles urinaires, cécité, paralysie, etc...*



*Cette maladie se développe principalement chez les personnes âgées entre 20 et 40 ans; les femmes seraient deux fois plus touchées. Selon les statistiques, 50 000 canadiens en sont atteints.*

*La sclérose en plaques est une maladie toujours incurable dont la cause est encore inconnue. La recherche a toutefois permis la mise en marché de nouveaux traitements permettant de soulager les symptômes physiques d'une catégorie de personnes touchées par la maladie. Je suis l'une d'elles de sorte que je me fais des injections journalières d'un médicament connu sous le nom de Copaxone dont le but est de réduire le nombre de poussées et par la même occasion ralentir l'évolution de la maladie.*

*Comme personne atteinte par la SEP, je qualifie cette maladie de sournoise et imprévisible. Les symptômes se*

*manifestent sans préavis. Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas : une journée de forme totale peut être suivie d'une journée où mes jambes ont du mal à me supporter de sorte que je doive me déplacer à l'aide d'une canne.*

*Vu ce qui précède, il est bien facile de comprendre ce qui me motive à m'investir pour cette cause qui, avouons-le, est devenue la mienne. Sans doute, celle qui revêt le plus d'importance à mes yeux.*

*En août dernier, j'ai participé au Véloutour qui se déroulait dans la région de la Mauricie. Il s'agissait d'un parcours de 150 kilomètres sur 2 jours. Ce sont plus de 750 000 \$ qui ont été remis à la Société canadienne de la sclérose en plaques. Ces sommes sont destinées à la recherche ainsi qu'à différents services offerts pour permettre aux personnes touchées par cette maladie d'améliorer leur qualité de vie.*

*Je suis une passionnée de vélo qui, pour moi, est symbole de liberté absolue et de dépassement de soi. Tant sur le plan physique que mental, il est très important pour moi de demeurer active. Je dois par contre conjuguer avec les hauts et les bas de mon état physique de sorte que l'exercice doit être modulé en conséquence.*

*Je pense que ce qui peut devenir le plus angoissant est le fait que je ne sache pas comment cette maladie va progresser. Je m'efforce donc de vivre au jour le jour et d'apprécier tout ce que la vie m'apporte de beau et de bon. On dit que l'espoir fait vivre... C'est vrai!!!*





nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions afin d'améliorer, de corriger ou mettre à jour certains de ces règlements. Au point 8, vous trouverez les modalités pour nous faire connaître vos recommandations .

Nous apprécierons grandement votre collaboration.

Réal

## **Règlements généraux**

L'ASSOCIATION DES FAMILLES  
D'AMOURS INC

### **1.0 MEMBRES**

1.1 Toute personne descendante des ancêtres « D'Amours » en ligne directe ou par alliance, peut devenir membre de l'Association. Il y aura quatre (4) catégories de membre :

1.2 Le membre régulier est celui qui paie annuellement sa cotisation.

1.3 Le membre à vie est celui dont la cotisation est fixée par le conseil d'administration

1.4 Le membre bienfaiteur est celui qui verse, en plus de sa cotisation annuelle, un montant égal ou supérieur à celle-ci.

1.5 Le membre honoraire est présenté par un comité de présentation des membres honoraires au conseil d'administration. Pour postuler à un tel statut, un membre honoraire devra être reconnu pour ses mérites. Une fois ce statut entériné, ledit membre aura droit à un certificat

approprié et attestant de son statut comme tel.

1.6 Pour être éligible à voter à toute assemblée générale des membres ou assemblée générale spéciale, les membres réguliers et les membres bienfaiteurs devront avoir acquitté leurs cotisations avant la tenue de l'assemblée générale.

### **2.0 CHOIX ET ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2.1 Le conseil d'administration se compose d'un minimum de neuf (9) membres et d'un maximum de treize(13) membres qui proviennent, pour autant que ce soit possible, des différentes régions représentées à l'Association. Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leurs services et tous les frais encourus dans l'intérêt de l'Association ne seront remboursés que sur production de pièces justificatives et avec l'assentiment majoritaire du conseil exécutif.

2.2 Tout membre en règle avec l'Association peut être élu au conseil d'administration.

2.3 Le conseil d'administration devra, à sa première réunion du conseil suivant l'assemblée générale annuelle des membres et, par la suite lorsque les circonstances l'exigeront, voir à l'élection des officiers de l'Association qui, avec un autre directeur, formeront l'exécutif du conseil d'administration. Le mandat des officiers et des membres de l'exécutif sera de deux(2) ans avec possibilité de réélection.



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

- 2.4 *Tel qu'énoncé plus haut, l'exécutif sera composé du président, du vice-président, du secrétaire, du trésorier et du rédacteur du bulletin (relationniste), s'il y a lieu, tous les élus au conseil d'administration.*
- 2.5 *Au cours de son mandat, l'exécutif constituera un comité de nomination de trois (3) membres dont l'un sera « ipso facto » membre de l'exécutif. Ce comité aura pour fonction de préparer une liste de candidats éligibles aux postes du conseil d'administration. Cette liste sera soumise à l'exécutif au moins un (1) mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres.*
- 2.6 *D'autres candidats pourront être acceptés moyennant la signature de trois (3) membres réguliers ou sur proposition de l'assemblée générale au moment de l'élection.*
- 2.7 *Les candidats choisis devront donner leur consentement à leur mise en candidature.*
- 2.8 *Un candidat absent peut être élu à condition de remplir au préalable son bulletin de mise en candidature dûment signé.*
- 2.9 *Quand il y aura plus de candidats soumis que de postes ouverts, l'assemblée générale procédera par scrutin secret à l'élection des membres du conseil d'administration, à moins d'une proposition contraire et majoritaire de l'assemblée générale.*
- 2.10 *Tout membre du conseil d'administration entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle il est élu.*
- 2.11 *Il demeure en fonction pour une période de deux (2) ans à moins que, dans l'intervalle, il doive se retirer en conformité des dispositions des présents règlements.*
- 2.12 *Toute démission doit être faite par écrit et doit être approuvée par le conseil d'administration.*
- 2.13 *Toute vacance survenue au conseil d'administration pour quelque cause que ce soit sera comblée par l'exécutif pour la durée non écoulée du mandat de ce membre qui a cessé d'occuper sa fonction.*
- 2.14 *Afin d'éviter le renouvellement complet du conseil d'administration après les deux premières années d'existence de l'Association, les dispositions suivantes seront prises : après la première année, il y aura le remplacement de la moitié des membres du C.A.et, l'année suivante de l'autre moitié. Si, par exemple, il existe neuf administrateurs, quatre(4) d'entre eux sortiront l'année paire 1998 et cinq(5) l'année impaire 1999. Et ainsi de suite dans le temps.*
- 3.0 MANDATS ET FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 3.1 *Le président est responsable de l'administration générale de l'Association. Il préside toutes les assemblées du conseil d'administration ainsi que les assemblées générales ou spéciales des membres. Il voit à l'exécution des décisions du conseil d'administration,*



signe tous les documents requérant sa signature

3.2 Le vice-président remplace le président en son absence ou en cas d'incapacité. Il exerce tous les pouvoirs et fonctions de ce dernier.

3.3 Le secrétaire assiste à toutes les assemblées des membres du conseil d'administration, de l'exécutif et des assemblées générales tant annuelles que spéciales. Il rédige les procès-verbaux. Il remplit toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par les présents règlements ou par le conseil d'administration ou l'exécutif. Il a la garde du sceau de l'Association, des registres, des procès-verbaux et de tous les autres documents de l'Association. Il fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle ou spéciale des membres et fait rapport de toute correspondance pertinente aux assemblées et aux réunions.

3.4 Le trésorier a la charge et la garde des fonds de l'Association et des livres de comptabilité. Il tient un relevé précis des biens, des dettes, recettes et déboursés de l'Association dans un ou des livres appropriés à cette fin. Il dépose dans une institution financière déterminée par le conseil d'administration les deniers de l'Association. À la demande du président ou de l'exécutif, il fait rapport des états financiers de l'Association lors des réunions de l'exécutif, du conseil d'administration ou des assemblées générales annuelles ou spéciales des membres. Il perçoit toute cotisation annuelle ou autorisée par l'assemblée générale. Il tient à jour la liste des membres.

3.5 Les autres administrateurs participent à l'un ou l'autre des comités que le conseil d'administration forme de temps à autre et remplissent les charges qui leur sont confiées par le conseil d'administration.

3.6 Quand il y a absence non motivée ou incapacité réelle d'un officier ou membre de l'exécutif de l'Association de bien remplir son rôle, le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs de tel officier ou membre du comité exécutif à tout autre officier ou membre du conseil d'administration pour terminer le terme de cet officier ou membre de l'exécutif qui ne peut continuer à remplir ses fonctions.

#### **4.0 RÉUNION ET ASSEMBLÉES**

4.1 Le conseil d'administration se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire et au moins deux (2) fois par année suivant un calendrier qu'il fixe lui-même. Il est convoqué par le secrétaire, soit sur une requête du président, soit sur demande de trois (3) membres du conseil d'administration.

4.2 Le comité exécutif se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire sur convocation de son président ou deux (2) autres membres du comité.

4.3 L'assemblée générale annuelle a lieu à une date et un endroit fixés



*par le conseil d'administration en tenant compte des avis exprimés par les membres durant l'assemblée générale annuelle précédente.*

4.4 *Des assemblées générales ou spéciales des membres pourront être convoquées à la discrétion du conseil d'administration.*

4.5 *Les avis de convocation pour les assemblées générales annuelles ou spéciales seront communiqués aux membres au moins quinze (15) jours avant leur tenue.*

4.6 *La procédure en vigueur aux assemblées du conseil d'administration et des assemblées générales est celle conforme au présent règlement et, à défaut de règlement, au code Morin.*

#### **5.0 QUORUM ET VOTATION**

5.1 *Le quorum de toutes réunions de l'exécutif ou du conseil d'administration est de la moitié des membres en exercice plus un.*

5.2 *Les membres en règle, se prévalant de leur droit de vote, présents en personne, constituent un quorum pour toute assemblée générale annuelle ou spéciale des membres.*

5.3 *Le mode de votation aux réunions du conseil d'administration et aux assemblées générales sera laissé au choix des membres présents, à l'exception de l'élection des*

*candidats au poste du conseil d'administration. En cas d'égalité des votes, le vote du président sera prépondérant.*

#### **6.0 LES FINANCES**

6.1 *L'année financière de l'Association commence le premier avril pour se terminer le trente et un (31) mars.*

6.2 *Le montant des cotisations annuelles est fixé par l'assemblée générale annuelle sur la recommandation du conseil d'administration.*

6.3 *La vérification des livres aura lieu chaque année aussitôt que possible après l'expiration de l'exercice financier et un compte rendu sera disponible pour tous les membres présents.*

6.4 *Pour tous effets de banque ou autres, la signature du président, du trésorier ou d'un autre membre de l'exécutif sera nécessaire.*

6.5 *Lors de l'assemblée générale annuelle, le trésorier présentera un rapport des états financiers de l'Association .*

6.6 *Le trésorier sortant de charge aura trente (30) jours de grâce pour fermer ses livres, les faire vérifier et transférer tous les comptes au nouveau trésorier.*

6.7 *Lors de l'assemblée générale annuelle des membres, un*



comptable sera nommé pour vérifier les livres de l'Association et en faire rapport. Sa rémunération sera établie par le conseil d'administration.

## **7.0 COMITÉS**

7.1 Le conseil d'administration a le pouvoir de former tous les comités, permanents ou temporaires, nécessaires au bon fonctionnement de l'Association. Aucun de ces comités ne peut faire des dépenses ou contracter des dettes sans l'approbation du conseil exécutif.

7.2 Le comité de nomination au poste de candidats au conseil d'administration sera formé en conformité avec ce qui plus haut mentionné.

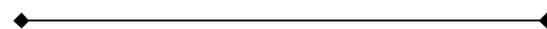
## **8.0 AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS**

8.1 Toute proposition pour amender le ou les règlements de l'Association devra porter la signature de deux (2) membres en règle, et parvenir par écrit au secrétaire au moins trois (3) semaines avant la tenue de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée spéciale des membres où ladite proposition doit être soumise. Le secrétaire fera parvenir à tous les membres du conseil exécutif le texte des propositions soumises au moins deux (2) semaines avant la tenue de ladite assemblée.

8.2 Les changements aux règlements exigent, pour leur adoption, le vote majoritaire des membres réguliers présents à l'assemblée générale annuelle ou spéciale.

8.3 Advenant la nécessité présumée de changements à l'acte constitutif de l'Association, l'assentiment des deux tiers (2/3) des membres réguliers présents à l'assemblée générale ou spéciale des membres sera nécessaire.

Note : Dans le présent règlement , la forme masculine inclut le féminin par souci d'alléger le texte.



## **Les armes** **du grand-père Louis**



*(Extrait d'une lettre adressée à André D'Amours et son épouse en octobre 1995.)*

*Je vous envoie deux photos des fusils du grand-père Louis. Tu remarqueras que c'est avec le fusil du haut que le grand-père a tué son frère. C'était un fusil à cap. Celui du bas, c'est la carabine que*



*le grand-père a utilisé quand il est allé défendre le Canada contre les Américains qui essayaient de l'envahir.*

*Sur les culasses des fusils on peut lire très difficilement car c'est effacé. Sur le fusil on peut lire Netterlin. Sur la carabine on peut lire 98250 Carabine Soc. Ind. Suisse Sysh Netterlin.*

*J.M. D'Amours*

*N.B. Il ne s'agit pas d'un meurtre.  
Suite dans le prochain numéro*

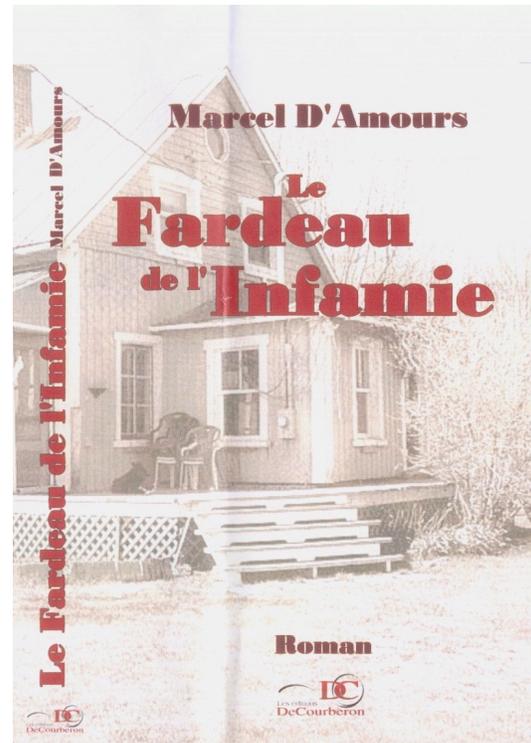
**Découverte d'Antonio D'Amour dans une boutique d'antiquité de Montréal.**

*À sa demande, s'il connaissait quelque chose sur les D'Amour, le marchand d'origine juive lui a trouvé un livre, partie d'une encyclopédie de généalogie et lui a lu un passage. Ce dernier désignait le pourvoyeur de gibier sauvage pour les cuisines royales du temps du Roi Louis IX entre 1226 et 1270 comme un dénommé D'Amours. (Le sanglier qui était un mets de choix est peut-être à l'origine des armoiries de Mathieu D'Amours).*

*Le choix d'un tel animal pour les armoiries de la famille D'Amours ne pouvait venir que d'un chasseur professionnel, fier de son métier « fait remarquer Ludger D'Amour ». Ce que l'on considère des clous était peut-être des projectiles à être utilisés dans un genre d'arbalète pour la chasse aux sangliers.*

*Le Roi Louis IX était le fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Il fut canonisé sous le nom de Saint-Louis en 1297 seulement 27 ans après son décès.*

*Ludger D'Amour*



***Les éditions DeCourberon***

*289, rue St-Jean, # 3  
Québec, Qc G1R 1N8  
(418) 529-1593*

*Le destin d'un homme peut-il être profondément bouleversé par de mauvaises fréquentations de jeunesse ? C'est cette question troublante qui tisse la trame du roman de Marcel D'Amours. « Cette histoire fait partie de ma vie, je l'ai véhiculée avec moi depuis ma jeunesse et je m'en libère enfin en la*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*

livrant à la littérature », explique l'auteur.

À la lecture de ce roman aux renversements surprenants, le lecteur se trouve plongé dans l'univers de Mark Côté, médecin spécialisé en anesthésie tout comme son créateur. La vie semble avoir choyé cet homme qui mène une existence tranquille à Québec, mais une rencontre fait chavirer la barque paisible sur lequel vogue avec insouciance le protagoniste. Ce dernier se trouve impliqué malgré lui dans la participation à un crime dont le responsable est Claude Jutras, un ami issu d'une jeunesse vécue dans un quartier mal famé. Pour éviter le pire, Mark Côté devra trahir et ainsi subir les terribles conséquences de sa trahison. On ne révoque pas si facilement une amitié de longue date, surtout quand le trahi est un être pour qui le meurtre est une commodité.

Marcel D'Amours s'est livré dans ce premier roman à un exercice de création aux frontières du suspense et du roman policier. Des moments de tension alternent avec de touchants drames et on est emporté malgré soi dans une histoire en apparence banale mais qui tourne subrepticement à la tragédie.

Source : A. Bécharde

Québec, le 2 septembre 2003

Lors de l'assemblée générale du deux août dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer avec grand plaisir plusieurs membres de notre Association. Sur le bateau d'excursion entre les Escoumins

et Trois-Pistoles, j'ai fait la connaissance de Laurent et André D'Amours qui, avec insistance, m'ont convaincu de vous écrire pour vous transmettre des renseignements sur le nouveau livre que je viens d'écrire et de publier, de même que sur la maison d'édition que mon fils Guy vient de créer. J'avais une certaine réticence à le faire, craignant de laisser l'impression d'un esprit uniquement mercantile. Leurs arguments de permettre à notre journal de l'Association de mettre en évidence non seulement les faits reliés à nos ancêtres mais aussi ce qui se passe dans le quotidien de nos membres ont réussi à lever toutes mes objections.

Je vous fais parvenir le communiqué de presse que nous avons adressé à tous les médias de Québec et de Montréal ainsi que la photocopie de la couverture de mon roman intitulé « Le Fardeau de l'Infamie ». Je n'ajouterai rien au texte déjà explicite de ces commentaires sauf que j'ai véhiculé cette histoire sordide depuis mon enfance alors que j'ai été élevé dans un milieu très dur, entouré cependant par les meilleurs parents du monde. J'ai pris ma retraite, il y a trois ans, comme médecin et anesthésiste et j'ai décidé d'écrire ce roman qui transforme certains faits réels en un document de pure fiction. Les vers d'Alfred de Musset au tout début de mon livre expriment bien ma réflexion sur le sujet même si ce n'est pas un ouvrage de poésie :

*Ce livre est toute ma jeunesse;  
Je l'ai fait sans presque y songer.  
Il y paraît je le confesse,  
Et j'aurais pu le corriger.*



Permettez-moi maintenant de vous parler de notre maison d'édition, les Éditions De Courberon. Mon fils, Guy D'Amours, docteur en littérature française, a écrit son premier roman « Les mémoires de Merlin » après la soutenance de sa thèse à l'Université Laval en l'an 2000 et par la suite l'a publié dans la maison d'édition qu'il a fondée. L'année suivante une autre œuvre s'ajoutait à la première sous le titre « D'un certain point de vue ». Cette année, nous venons de publier mon roman « Le Fardeau de l'Infamie » et dans quelques jours mon fils présentera sa dernière œuvre « Un réveil agité d'histoires ». Je projette de publier en décembre un livre pour enfants qui s'appellera « Zeeta la panthère aux yeux verts » qui contiendra dans le premier volume, nommé « La Prophétie », tous les contes inventés par moi pour mes sept enfants et que je leur lisais le soir avant le coucher. J'écris un autre roman dont le titre « À la recherche d'un rêve » sera disponible dès le printemps prochain.

Mon volume, « Le Fardeau de l'Infamie » est actuellement disponible en librairie à Québec seulement mais il sera bientôt distribué à Montréal et dans d'autres villes dont Trois-Pistoles (Librairie Rioux) au prix de 29,95 \$. Cependant si un membre de l'Association des familles D'Amours inc désirait l'obtenir, nous avons pensé l'offrir au prix de 25 \$ sans taxe et sans frais de poste en s'adressant au soussigné.

Marcel D'Amours md  
1350 Power,  
Sillery, Qc G1T 2K2  
(418) 651-1694



## Le comité de généalogie

Par Angèle D'Amours

Nous sommes jeudi, il est 13 heures 15 et le centre de recherche et de généalogie de la SHGTP accueille déjà Anita et Alcide qui arrivent de Sainte-Françoise. Parfois, ils croisent Francine au pied de l'escalier ou Angèle pas très loin. Puis, c'est au tour de Laurent de faire son entrée après s'être « tapé » les 45 km qui le séparent de Rivière-du-Loup à Trois-Pistoles. L'ordre d'arrivée peut changer mais pas les personnes qui assistent fidèlement aux rencontres du comité de généalogie.

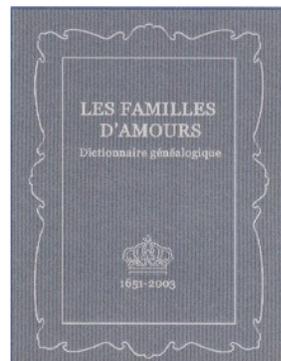
Alcide, en homme responsable, anime le groupe. Chacun rend compte des devoirs qu'il avait à faire et Laurent en profite un peu pour nous surprendre avec ses nouvelles trouvailles. Mais nous revenons vite au sujet du jour : la réalisation du fameux dictionnaire généalogique des familles D'Amours qui sera lancé à Gatineau en août 2004. Une première cueillette de données a eu lieu qui, ajoutée aux archives du Fonds André D'Amours et aux entrées déjà colligées dans les programmes de la SHGTP, donnent de bons résultats. Mais nous réalisons qu'il faudra encore



« brasser » nos membres pour en améliorer le contenu. Lettres, téléphones, contacts personnels, annonces... la valse reprend jusqu'en décembre 2003 où il nous faut arrêter cette cueillette et poursuivre le reste du travail. Il faut maintenant réévaluer les coûts, réaliser et mettre en circulation le feuillet publicitaire, organiser la pré-vente, rencontrer l'éditeur, s'ajuster, choisir le caractère, le papier, la couverture... vérifier les données, les corriger, faire la mise en page, choisir les textes de présentation et tout le tra la la. Mon Dieu qu'on a hâte de le tenir dans nos mains ce fameux volume! Comme disait mon grand-père : « C'est ben de l'ouvrage! » La pré-vente donne de bons résultats mais trop de gens se disent encore : « Il faudrait ben que j'envoie ça! » Le temps va tellement vite.

Sans que le produit ne soit parfait, nous sommes assez fiers du travail accompli. Notre récompense sera de vous voir feuilletter votre exemplaire du premier dictionnaire généalogique des familles D'Amours lors du lancement qui aura lieu à Gatineau cet été. En attendant, vous avez le devoir, cher<sup>(e)</sup> membre, de le faire connaître à toutes les personnes ou organismes susceptibles de s'y intéresser. Un gros MERCI à tous ceux et celles qui ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage et nous appuient dans sa diffusion.

Angèle D'Amours  
pour le comité de généalogie



## Les familles D'Amours

Un dictionnaire généalogique couvrant la période de 1651 à 2003. Cet ouvrage est le résultat des efforts de l'Association des familles D'Amours inc et de la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles. De format 8 1/2" x 11", avec couverture rigide et reliure solide, il fait près de 400 pages regroupant plus de 23 040 noms provenant de 9 230 familles. Trois lignées de D'Amours : les descendants de Mathieu, sieur de Chauffour et Marie Marsolet et plusieurs descendants de Jacques-Joseph D'Amours et Francine Prillat ainsi que de Louis-Léopold Damour avec Geneviève Thériault et Marie Chiasson.

Prix unitaire : 60 \$ tous frais compris

**Vous pouvez vous le procurer** en vous adressant à :

L'Association des familles D'Amours inc  
C.P. 7037  
Trois-Pistoles (Québec)  
G0L 4K0

Voir bon de commande ci-inclus. (feuille détachée glissée dans le journal)

Le dictionnaire est en pré-vente jusqu'au 30 juin 2004 à 50 \$ tous frais compris. (42+8=50 \$)

À partir du 1<sup>e</sup> juillet prix ci-haut mentionné, si expédié par la poste. (52+8=60 \$)\*

\* Augmentation due aux nouveaux frais d'impression et de poste.



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

## Association des familles D'Amours inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets  
de l'exercice terminé le 31 mars 2003

	<u>2002</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
<i>Produits</i>		
Cotisations des membres, assemblée générale et fournitures promotionnelles (note 1)	19430	7704
<i>Charges</i>		
Dépenses d'opération et dépenses diverses (note 1)	20077	6898
<i>Excédent des produits par rapport aux charges</i> <i>(des charges par rapport aux produits)</i>	(647)	806
<i>Actifs nets non affectés au début</i>	6340	5693
<i>Actifs nets non affectés à la fin</i>	5693	6499
 <i>État de l'argent en main au 31 mars</i>		
Caisse populaire	4688	5494
Dépôt à terme	2000	2000
Capital social	5	5
Petite caisse	22	22
	6715	7521

Note 1 Les revenus et les dépenses au 31 mars 2002 incluant les Fêtes du 350<sup>e</sup>.

\_\_\_\_\_  
Lu et approuvé

\_\_\_\_\_  
Lu et approuvé



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

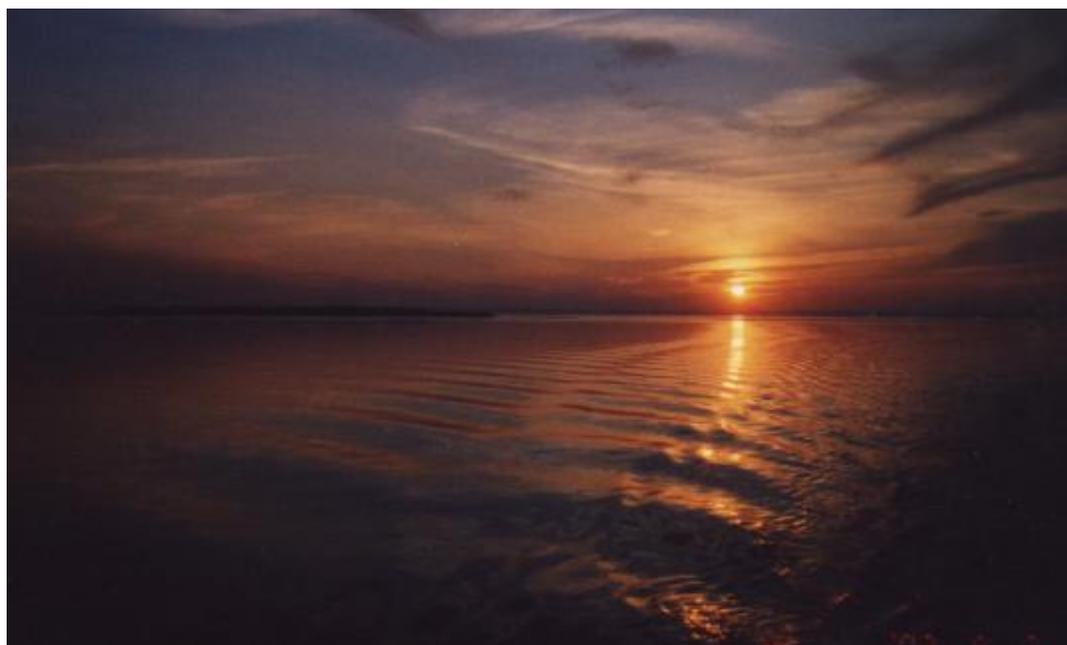
*1 mai 2004*

## *Association des Familles D'Amours inc.*

*Renseignements supplémentaires*

*de l'exercice terminé le 31 mars 2003*

	<u>2002</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
<i>Dépenses d'opération et dépenses diverses</i>		
<i>Frais d'assemblée générale</i>	11926	2133
<i>Frais de poste et de communication</i>	1389	1323
<i>Fournitures de bureau</i>	1033	787
<i>Frais et impression du journal</i>	782	815
<i>Archivage de documents des descendants de Mathieu D'Amours</i>	3319	1840
<i>Matériel promotionnel</i>	1628	-
	<u>20077</u>	<u>6898</u>



*Coucher de soleil sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Trois-Pistoles  
(Photo Thérèse D'Amours)*



# *Association des familles D'Amours inc.*

*C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0*

*Volume 2 Numéro 2*

*1 mai 2004*



**Famille de François d'Amours de Courberon et de Sophie Dionne**

**Assis** : Céline, Louis, Célanire, Alphonse, Émiline et Joseph

**Debout** : Calixte, Georges, Firmin, Florian, Nap. Paul et Thomas

**Absent** : Félix, décédé en 1891 – Jean-Baptiste, émigré aux Etats-Unis

*Photo fournie par André D'Amours*



***L'HERITAGE 1 (Photo Thérèse D'Amours)***



## Mes mémoires

accompagnés de passages tirés de documents publics et privés (Roland D'Amours)

*Je suis né à Trois-Pistoles un 8 décembre 1917, issu du mariage de Charles-David D'Amours (1866-1922) et Rose Lavoie (1876-1950), le douzième d'une famille de quatorze enfants, huit garçons et six filles.*

*Je fréquente l'école du troisième rang est; les institutrices sont Hélène Rioux et madame Joseph boucher.*

*En 1925, notre famille déménage au village de Trois-Pistoles. Nous avons un loyer chez monsieur Omer Rioux; celui-ci tente d'inventer le mouvement perpétuel qui fait trembler la maison quand il le met en marche. Je fréquente l'école de l'endroit. Les institutrices sont Charlotte Marin et une demoiselle Bérubé.*

*En 1927, nouveau déménagement. Cette fois à Moonbeam en Ontario nord pour rejoindre mes frères aînés. Ma mère (51 ans), mon frère Nazaire (11 ans), mes sœurs rose (8 ans), Thérèse (6 ans) et moi-même (10 ans) arrivons à Moonbeam un 2 décembre où nous attendait notre frère Jean-Baptiste avec sa « sleigh ». Il nous conduit sur le lot 7 de la concession 12 du canton de Nansen où vivaient nos frères Joseph et Appolinaire arrivés en 1925. Nous allons vivre dans une cabane en bois rond pour les douze prochaines années.*

*Ma sœur Alice, âgée de 18 ans en 1927, préféra son travail de domestique à Trois-Pistoles. Marie-Louise, de son côté, travaillait elle aussi comme domestique d'abord à Saint-Fabien, puis comme tisserande dans une manufacture de coton à partir de 1935 à Lewiston*



*De gauche à droite : Roland, Marie-Louise, Anna, Thérèse, Jeanne, Charles, Nazaire et Appolinaire.*

*dans le Maine. Compte tenu des conditions de misère et le peu d'opportunités qui régnait dans cette nouvelle société, il est normal que ces jeunes filles ne choisissent pas Moonbeam comme point de destination.*

*Je fréquente la petite école du rang construite en bois ronds pour trois ans et demi. Tous les élèves sans exception étaient issus du même noyau familial.*

*En 1929, je marche au catéchisme pendant trois semaines pour la communion solennelle. Le curé Jules Cimon (1896-1957) visite les écoles de rangs à chaque mois pour y entendre les confessions et préparer les élèves.*

*L'année suivante, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le carillon est installé dans notre clocher et tous après avoir tiré sur le câble pour le monter, nous le faisons sonner. Le vingt juillet mil neuf cent trente nous, Joseph Hallé (1874-1939), vicaire apostolique de Hearst (1917-1939) avons béni avec les solennités prescrites deux clochers pour compléter le carillon. La première pèse 480 livres et porte les noms de Vital-Clotilde, don de monsieur Vital Filion, marchand et maire de Moonbeam. L'autre pesant 350 livres et portant les noms de Jules Cimon, don de l'abbé Jules*



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

Cimon, prêtre, curé de la paroisse. Ces deux cloches viennent de la maison Packard en France. Ont été présents un grand nombre de membres du clergé et de fidèles. Registres paroissiaux, 20 juillet 1930.

Au mois de septembre 1931, mon frère Nazaire et moi, se rendons à Sturgeon Falls pour y fréquenter l'école modèle. Le gouvernement ontarien paie nos voyages et notre pension. Ceci afin de former des instituteurs et des institutrices pour enseigner dans les écoles françaises. Ce programme se termine en 1935. Au mois de juin 1934, nous sortons de cette école avec un certificat d'enseignement de troisième classe.

Année 1934-1935, en chômage.

Le curé Cimon allait tirer profit de ce programme pour envoyer six jeunes paroissiens à l'école modèle de Sturgeon Falls. Son intention avouée : leur donner la préférence sur les candidats de l'extérieur, plus qualifiés certes, mais jugés moins sûrs. Car tout ce qui pouvait mettre en péril « l'atmosphère surnaturelle » de l'école par l'éducateur laïc, surtout féminin, attirait une vive réprobation du clergé. « Dehors les danseuses et les mondaines » écrivait monseigneur Hallé dans une de ses lettres circulaires envoyé à son clergé. Cimon lui donnera son appui par une surveillance étroite des écoles de rangs et par des avertissements serrés. En milieu de crise, l'abbé Cimon fait une violente scène à l'institutrice Valentine Gauthier pour avoir défier l'ordre de ne point danser. Cela au su de tous les élèves de l'école du rang St-Joseph. À une nouvelle enseignante, Marie-Paule Marin, Cimon spécifie l'habillement acceptable, « robe fermée jusqu'au cou et pas de pantalon en classe ».



Nazaire D'Amours avec ses élèves

Mais l'embauche de ces jeunes cause vite problème. Dans leurs rapports, les inspecteurs Rosario Massé et Rémi Milette suggèrent aux commissions scolaires rurales leur remplacement par un personnel de carrière. En juin 1936, Massé écrira au sujet de Roland D'Amours « The present teacher has only a third class certification and should be replaced by a qualified and competent second class bilingual teacher for the next term »; à l'automne, Massé conseille à nouveau qu'il y soit relevé de ses fonctions pour les mêmes raisons : « This is a very backward school academically speaking. Pupils even in the senior classes read with much difficulty in both French and English, not only pupils cannot express



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

themselves but they do not understand what they read. It is evident that the teacher is not doing satisfactory work and the board of trustees is urged upon to secure the services of a competent and properly qualified second class teacher next year », mais le soutien approbateur des commissaires et du curé Cimon suffisent à garder en place le jeune instituteur. « Monsieur Roland D'Amours est un enfant de la paroisse, très compétent ayant donné satisfaction à tout le monde, trouve l'approbation des commissaires et du curé de la paroisse dans son réengagement ».

En 1938, mon frère Nazaire et moi-même quittons l'enseignement pour nous diriger, à l'exemple de nos frères aînés, vers un mode de vie plus familial : le travail en forêt.



Le moulin à scie de Roland et Nazaire

Mes frères participaient d'autant plus vigoureusement à la coupe du bois que l'agriculture ne suffisait pas à faire vivre la famille. En 1935, Joseph mettait en opération un moulin portatif d'une capacité de production évaluée entre 150 000 et 200 000 pieds de planches annuellement. Ce même moulin sera vendu à notre frère Charles en 1946.

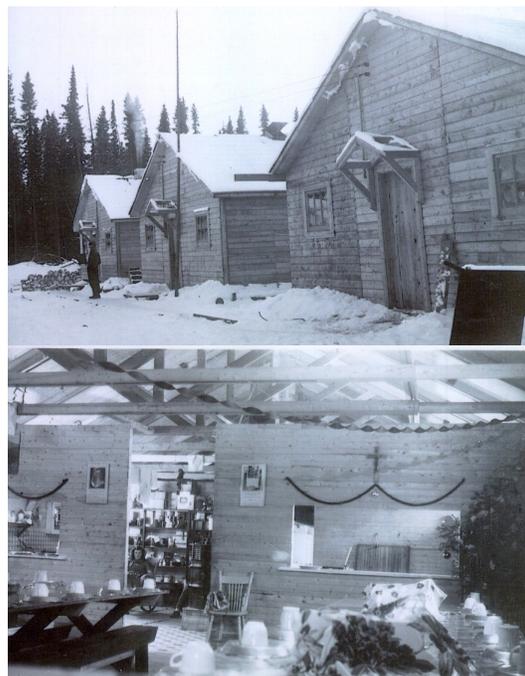
Page 54

<http://www.genealogie.org/famille/damours/damours.htm>



Le moulin de Joseph

En 1942, nous bâtissons un moulin d'une capacité de 2 000 000 de pieds de planches qui opère jusqu'en 1953. À l'hiver, nous faisons chantier et ma sœur Rose travaille à la cuisine du camp.



Extérieur et intérieur du camp forestier de Roland et Nazaire

En 1942, appelé sous les drapeaux, je m'embarque pour l'Angleterre le 29



# Association des familles D'Amours inc.

C.P. 7037, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 2 Numéro 2

1 mai 2004

décembre de la même année. Après une traversée orageuse, je débarque à Gebnock près de Glasgow. Suivent treize mois d'entraînement et de manœuvres militaires à l'intérieur du 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. Et l'on change nos canons de 25 livres pour des canons de 5.5 pouces tirant des obus de 100 livres. Ceci afin d'atteindre des cibles plus éloignées.



Roland est le 2<sup>e</sup> à partir de la gauche.

Je vois les premières bombes volantes qui tombent autour et au milieu de nous. La chance est pour nous, aucun blessé. Je vois aussi les premiers avions à réaction encore à l'état expérimental et je suis témoin de bombardements aériens sur l'Angleterre.

Le 6 juin 1944, les troupes alliées débarquent en Normandie et en Bretagne. Enfin, le 7 on s'embarque sur deux transports et le 11 on débarque à Arromonches en Normandie. On occupe une position à Rots d'où nous tirons notre première salve d'obus à 18 heures neuf. Les semaines qui suivent sont très mouvementées et nous prenons part à la prise de l'aéroport de Corpiquet à la ville de Caen et nous participons à la déroute de l'armée allemande en

Normandie. Toutes les nuits, l'aviation allemande vient nous bombarder et nous mitrailler. Le 8 août, les bombardiers américains nous lancent sur la tête leurs cargaisons de bombes. Six jours plus tard 150 bombardiers lourds Halifax nous choisissent pour leur cible. Nous étions depuis l'aube sous le tir des 88 mm allemands qui avaient mis le feu à nos transports de munitions et d'essence. L'on subit de lourdes pertes en hommes et en matériel dans cette position qui est désormais surnommée par nous « la vallée de la mort ».

Après Falaise, c'est une course vers le Nord à la poursuite de l'armée allemande en débandade. L'on traverse la Seine à Elbeuf et on monte le long de la côte jusqu'à Boulogne qui est pris le 20 septembre. Le 4 octobre, l'on se trouve à Dixmerde en Belgique. Nous participons à la traversée du canal Léopold.

Le décès de l'oncle Roland survenu le 20 juin 1984 mis fin à l'écriture de ses mémoires.

De retour à Moonbeam, oncle Roland va reprendre son travail à la scierie familiale et à partir de 1953 va se lancer successivement, avec son frère Nazaire, dans l'élevage de bovins puis dans la culture de la pomme de terre sur une base commerciale.

Pour en savoir plus long sur la présence de la famille D'Amours à Moonbeam, consultez « Le Sanglier », Volume 1, Numéro 3, 2001. À lire les articles **Les D'Amours à Moonbeam, Ontario**, page 53 ainsi que **Les aventures nord-ontariennes de Nazaire D'Amours** page 58.

Michel D'Amours, B.A., M.A.  
Historien



**Famille de François d'Amours de Courberon et de Sophie Dionne**

**Assis** : Louis & Hortense Lebel, Félix Gagnon & Célanire, Alphonse & Philomène Saindon, Étienne Gagnon & Émiline

**Debout, 1<sup>e</sup> rangée** : Nap. Paul & Paméla Bélanger, Pierre Dionne & Céлина, Joseph & Rachel Dubois, Thomas, veuf de Philomène Lafrance

**Debout, 2<sup>e</sup> rangée** : Calixte & Marie-Adèle Dionne, Georges & Catherine Paré, Firmin & Justine Gagnon, Florian & Hedwidge Léveillé

*Photo fournie par André D'Amours*



**N'oublions pas le rendez-vous de Gatineau, les 7 et 8 août prochain.**